



HAL
open science

Approches des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique

Gérard Bataille

► **To cite this version:**

Gérard Bataille. Approches des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique. Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer., Feb 2012, Glux-en-Glenne, France. pp.144-164. halshs-01272615

HAL Id: halshs-01272615

<https://shs.hal.science/halshs-01272615v1>

Submitted on 23 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Décrire, analyser, interpréter
les pratiques de dépôt de l'âge du Fer



sous la direction de
Jenny Kaurin, Stéphane Marion et Gérard Bataille

Actes de la table ronde tenue à Bibracte
les 2 et 3 février 2012

Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer

Actes de la table ronde
tenue à Bibracte
les 2 et 3 février 2012

Collection B I B R A C T E

26

2015

Ouvrages parus dans la collection *Bibracte*

- 1 *L'environnement du Mont Beuvray* [1996]
- 2 *La quantification des céramiques: conditions et protocoles* [1998]
- 3 *Les remparts de Bibracte: recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications* [1999]
- 4 *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer – Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse* [2000]
- 5 *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer* [2002]
- 6 *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental* [2002]
- 7 *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues: les timbres de Bibracte (1984-1998), les timbres de Bourgogne* [2003]
- 8 *Bibracte: le site de la maison I du Parc aux Chevaux (PC I): des origines de l'oppidum au règne de Tibère* [2004]
- 9 *Archéologie des pratiques funéraires: approches critiques* [2004]
- 10 *Études sur Bibracte – 1* [2006]
- 11 *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée* [2006]
- 12 *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*
 - 12-1: *Celtes et Gaulois dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne* [2006]
 - 12-2: *La Préhistoire des Celtes* [2006]
 - 12-3: *Les Civilisés et les Barbares (du ve au iie siècle avant J.-C.)* [2006]
 - 12-4: *Les mutations de la fin de l'âge du Fer* [2006]
 - 12-5: *La romanisation et la question de l'héritage celtique* [2006]
 - 12-6: *Colloque de synthèse* [2010]
- 13 *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte* [2007]
- 14 *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois* [2008]
- 15 *Gestion et présentation des oppida. Un panorama européen* [2008]
- 16 *Construire le temps. Histoire et méthodes des chronologies et calendriers des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale* [2008]
- 17 *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte* [2009]
- 18 *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte – L'outillage en fer de Bibracte* [2010]
- 19 *Murus Celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer* [2010]
- 20 *Carpologia. Articles réunis à la mémoire de Karen Lundström-Baudais* [2011]
- 21 *Aspect de la Romanisation dans l'Est de la Gaule [deux volumes, 2011]*
- 22 *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (iii^e-ier siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne* [2012]
- 23 *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud. Le dossier archéologique du siège d'Uxellodunum* [2013]
- 24 *Études sur Bibracte – 2* [2014]
- 25 *La romanisation en question. Vaisselle céramique et processus d'acculturation à la fin de l'âge du Fer en Gaule interne* [2014]

La collection *Bibracte* est éditée par BIBRACTE, Centre archéologique Européen. Du nom antique de la capitale des Éduens, elle rassemble tout d'abord les résultats des recherches effectuées sur le site du Mont Beuvray et le territoire éduen, ensuite les actes des rencontres scientifiques organisées par le Centre archéologique, enfin des travaux majeurs relatifs à l'archéologie de l'Europe celtique.

Le comité de lecture de la collection est constitué des membres du Conseil scientifique de BIBRACTE.

Décrire, analyser, interpréter
les pratiques de dépôt à l'âge du Fer

Actes de la table ronde tenue à Bibracte
les 2 et 3 février 2012

sous la direction de

Jenny KAURIN, Stéphane MARION, Gérard BATAILLE

Collection Bibracte – 26
BIBRACTE – Centre archéologique européen
F - 58370 Glux-en-Glenne

2015

Couverture : Chloé Moreau (Bibracte)
d'après une photographie de Patrick Ernaux, INRAP
(cf. ill. 1, p. 167).

Notice catalographique

KAURIN Jenny, MARION Stéphane, BATAILLE Gérard
dir. : *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt
à l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Bibracte, Centre
archéologique européen (Glux-en-Glenne, 2-3 février 2012).
Glux-en-Glenne: Bibracte, 2015 (Bibracte ; 26, ISSN 1281-
430X; ISBN 978-2-909668-85-7), 192 pages, 96 illustrations.

Premier élément date et référence bibliographique

Kaurin et al. 2015 : KAURIN (J.), MARION (St.),
BATAILLE (G.) dir. — *Décrire, analyser, interpréter les
pratiques de dépôt à l'âge du Fer*. Actes de la table ronde
de Bibracte, Centre archéologique européen (Glux-en-
Glenne, 2-3 février 2012). Glux-en-Glenne: Bibracte, 2015,
192 p., 96 ill. (Bibracte; 26).

Mots-clefs PACTOL

Âge du Fer ; Celtes ; Méthodologie ; Gestuelle ; Dépôt.

Suivi éditorial : Sébastien Durost (Bibracte),
Myriam Giudicelli (mgg.edition@gmail.com)

Mise aux normes éditoriales : Myriam Giudicelli

Mise aux normes des illustrations : Sébastien Durost

Mise en page : Myriam Giudicelli

Traduction en anglais de l'introduction :

TransAction, Translators Ltd, Grande-Bretagne

Relecture scientifique : Anne-Marie Adam avec
Gérard Bataille, Olivier Buchsenschutz, John Collis,
François Djindjian, José Gomez de Soto,
Vincent Guichard, Jean-Paul Guillaumet, Jenny Kaurin,
Thierry Luginbühl, Stéphane Marion, Miklós Szabó

Directeur de la collection

Vincent Guichard

Responsable de la cellule éditoriale

Sébastien Durost

Assistante d'édition/rédaction

Chloé Moreau

Diffusion/distribution

Bibracte EPCC – Centre archéologique européen
F - 58370 Glux-en-Glenne – e-mail: edition@bibracte.fr
Téléphone: 33 (0) 3 86 78 69 00 –
Télécopie: 33 (0) 3 86 78 65 70 –
www.bibracte.fr

Copyright 2015 : Bibracte

ISSN 1281-430X – ISBN 978-2-909668-85-7

Imprimé en France par la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 - Clamecy - 309011

L'édition de ce volume a bénéficié d'une aide à l'édition
du ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie.

Auteurs

Philippe BARRAL
Professeur des Universités, université de Franche-Comté,
UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon
philippe.barral@univ-fcomte.fr

Gérard BATAILLE
Chargé des partenariats scientifiques, Inrap,
Direction Scientifique et Technique -
service programmation
UMR 6298 ArTeHiS
gerard.bataille@inrap.fr

Tomasz BOCHNAK
Instytut Archeologii - Uniwersytet Rzeszowski,
Rzeszów, Pologne
tbochnak@univ.rzeszow.pl

Stéphane IZRI
Doctorant, université de Franche-Comté,
UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon

Jenny KAURIN
Conservateur du patrimoine – Inp
Chercheur associé UMR 6298 ArTeHiS
jennykaurin@yahoo.fr

Thibault LE COZANET
Doctorant, université de Bourgogne
UMR 6298 ArTeHiS

Thierry LEJARS
Chercheur au CNRS-Umr 8546 AOROC, Paris
thierry.lejars@ens.fr
thierryljrs@tiscali.it

Stéphane MARION
Ingénieur de recherches (MCC/Drac IDF)
Chercheur associé UMR 8546 AOROC, Paris
stephane.marion@culture.gouv.fr

Pierre NOUVEL
Maître de conférences, université de Franche-Comté
UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon
pierre.nouvel@univ-fcomte.fr

Eloïse VIAL
Responsable des actions éducatives
et de la photothèque (Bibracte)
Professeur de culture générale
(Ecole des Beaux Arts de Beaune & Côte - Sud)
Chercheur associé UMR 6298 ArTeHiS
eloise.vial@orange.fr

Sommaire

Avant-propos (Anne-Marie ADAM)	7
Introduction (Jenny KAURIN, Stéphane MARION, Gérard BATAILLE).....	9
Introduction (traduction anglaise).....	18
Thierry LEJARS : Les armes laténiennes en contexte cultuel. Au-delà de la rouille et des apparences ...	29
Philippe BARRAL : La vaisselle céramique dans les sanctuaires de la fin de l'âge du Fer. Méthodes d'approche et problèmes d'interprétation à partir de l'exemple de Mirebeau-sur-Bèze	41
Stéphane IZRI : Les monnaies sur les sanctuaires.....	53
Thibault LE COZANET : Quelle méthode pour étudier les contextes de découverte des dépôts à composante métallique ?.....	65
Tomasz BOCHNAK : Importations laténiennes dans les dépôts funéraires en Pologne. Similitudes et différences par rapport au monde celtique	81
Stéphane MARION : Du bon usage des inventaires. Une lecture sociologique des assemblages funéraires	99
Jenny KAURIN : Restituer les processus rituels. L'apport de l'étude des mobiliers non céramiques en contexte funéraire.....	123
Gérard BATAILLE : Approches des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique.....	145
Eloïse VIAL : Les mobiliers zoomorphes mis en scène dans les dépôts au second âge du Fer	165



Avant-propos

Pour la quatrième fois en l'espace de quelques années, Bibracte a accueilli, les 2 et 3 février 2012, une rencontre concernant la pratique des dépôts rituels dans les sociétés protohistoriques. Une première table ronde en 2004, également co-organisée par Gérard Bataille, dressait un bilan à l'échelle européenne des dépôts métalliques du second âge du Fer et ouvrait déjà quelques pistes méthodologiques. En 2011, une série de deux rencontres, coordonnées et publiées par Alain Testart, étaient consacrées spécifiquement aux dépôts en contextes fluviatiles, ou plus largement humides, dans une perspective diachronique, de la Préhistoire récente au Moyen Âge. La dernière de ces manifestations, dont les actes paraissent dans ce volume, est restée centrée sur l'âge du Fer, notamment le Second, rejoignant en cela la table ronde de 2004, mais en a élargi sensiblement les thématiques, puisqu'elle a abordé, à côté des dépôts d'objets métalliques, les cas de la céramique et des monnaies, et surtout parce qu'elle a conçu l'analyse des pratiques de déposition dans une acception large, en évoquant toutes les catégories de contextes (les sanctuaires et autres lieux rituels, mais aussi les nécropoles).

La tenue de la table ronde de 2012 prenait place également parmi les activités d'un Groupement de Recherche Européen du CNRS, intitulé « *Les Celtes en Europe* » et coordonné, entre 2009 et 2012, par Jean-Paul Guillaumet (CNRS, UMR ARTeHIS Dijon). Ce groupement, dont la constitution reposait en grande partie sur les dynamiques européennes impulsées par Bibracte en matière d'archéologie celtique, avait retenu comme thématique principale la « *méthodologie d'étude des mobiliers par catégories* » et la caractérisation des assemblages de mobiliers, comme marqueurs de faciès culturels, ou d'activités particulières, reflétant l'identité des populations. L'analyse des usages funéraires, en matière de déposition d'objets dans les sépultures, et celle des pratiques aboutissant au dépôt de lots de mobiliers dans divers contextes permettaient donc d'illustrer différents aspects de cette thématique. Et c'est aussi conformément à l'esprit du GDRE que les initiateurs de la table ronde ont choisi de privilégier les questions méthodologiques, à partir d'une réflexion sur les catégories d'objets, puis sur les modalités de leur regroupement et la composition des assemblages, pour parvenir enfin à tenter de décrypter les pratiques sous-jacentes à travers une approche taphonomique des contextes de déposition et de découverte.

Spécialistes, pour deux d'entre eux, d'archéologie funéraire (Jenny Kaurin et Stéphane Marion), et pour le troisième (Gérard Bataille) des dépôts métalliques en sanctuaires, les trois co-organisateur ont su unir leurs centres d'intérêt et leurs compétences pour proposer une approche globale de ces phénomènes, qui s'inscrit dans une démarche "d'archéologie du rite", telle que définie, à la suite de John Scheid, par quelques chercheurs depuis une quinzaine d'années.

Anne-Marie Adam
Professeure émérite (université de Strasbourg)
Présidente du conseil scientifique de Bibracte

Approches des pratiques rituelles

Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique

GÉRARD BATAILLE

INTRODUCTION

L'archéologie des pratiques rituelles non funéraires pour les populations celtiques n'a réellement commencé que dans les années 1980, avec les études et les publications du premier lieu de culte laténien reconnu, Gournay-sur-Aronde, dont le premier tome date de 1985 (Brunaux *et al.* 1985a). Dans ce volume, les analyses menées sur les vestiges ostéologiques de faune par P. Méniel ont permis de définir plusieurs phases quant au traitement des animaux et plus particulièrement les bœufs (Méniel 1985, p. 125-146).

Dans ce même volume (p. 118-124), J.-L. Brunaux s'interroge sur le caractère volontaire des destructions et des différents ploiements subis – entre-autre – par les épées, et affirme qu'il s'agit bien là de pratiques de destruction ritualisées.

Dans la lignée de cette première étude, A. Rapin (1988) s'intéresse un peu plus tard aux boucliers et armes d'hast du même sanctuaire.

Il restitue, principalement pour les boucliers, les opérations et manipulations qui expliquent l'état de délabrement des objets et démontre le caractère volontaire de ces pratiques, ce qui les intègre dans un processus rituel.

Dans ce même volume, J.-L. Brunaux s'interroge sur la cinétique des dépôts, soit sur la vie des objets à l'intérieur du lieu de culte. Il définit cinq types de déposition (Brunaux 1988, p. 146) :

« *Primaire positif: stock après le sacrifice, avant le tri, cadavres entiers qui n'ont pas encore été dépecés.*

« *Primaire négatif: après le tri, oubli (matériel des fosses centrales à Gournay), abandon (cadavres mutilés de Ribemont).*

« *Secondaire positif: dépôt intentionnel, parfois à caractère exceptionnel, trophées. Exemple: ossuaire de Ribemont, dépôts de vases à Mirebeau.*

« *Secondaire négatif: rebut de l'opération précédente. Destination inconnue. Par conséquent pas d'exemple, sauf peut-être les cendres humaines de Ribemont.*

« *Tertiaire positif: restes des dépôts secondaires positifs après leur destruction, en place ou à proximité immédiate. Exemple: matériel provenant de l'entrée à Gournay, faisceau d'épées, objets tombés dans la tranchée de palissade de Saint-Maur.*

« *Tertiaire négatif: restes erratiques parfois relativement éloignés de leur lieu de dépôt précédent. Exemple: matériel courant dans les fossés de clôture. »*

Si ces définitions ont comme objectif de définir la cinétique des objets et des dépôts, elles introduisent des mélanges entre les résultats issus des observations taphonomiques et les hypothèses d'intentionnalité. Ainsi, elles ne permettent pas de rendre compte "simplement" de la chaîne opératoire globale des pratiques par l'observation des conditions de découverte des objets. Pour ce faire, il convient de séquencer ces pratiques de manière à déterminer ce qui relève de la préparation – les opérations pré-dépositionnelles – de la déposition et du dépôt (l'ensemble du mobilier) lui-même. La séquence proposée par J.-L. Brunaux commence avec le stock après le sacrifice, ce qui de fait supprime toute possibilité de décrire les phénomènes qui peuvent se dérouler avant cette phase très particulière des pratiques. L'utilisation de termes comme primaire et secondaire est problématique et conduit souvent à des incompréhensions. Effectivement, un dépôt peut être primaire, c'est-à-dire être en position primaire, donc avoir été retrouvé par

les archéologues sans aucune manipulation entre le moment de son dépôt et sa découverte. Par contre, les objets de ce dépôt ont pu subir d'innombrables manipulations avant d'être déposés. Aussi, afin d'éviter la confusion entre la nature primaire ou non du dépôt et l'utilisation primaire ou non des objets, nous éviterons autant que possible l'utilisation de ces termes, les réservant aux caractéristiques intrinsèques des dépôts. Ainsi, un dépôt est primaire si – et seulement si – après déposition les objets, ceux-ci se sont dégradés *in situ* sans plus aucune intervention humaine ni déplacement volontaire et qu'il est prouvé que les objets n'ont pas intégré un précédent dépôt ou ont été exposés. Toutes les autres situations de déposition seront considérées comme secondaires.

Depuis les premières analyses archéologiques d'ensembles d'objets issus de pratiques de déposition dans le cadre de sanctuaires, les travaux sur ce sujet ont été nombreux et ont apporté de nouveaux éléments qui renouvellent les approches et notre connaissance de ces phénomènes. Aussi, sur la base de ces données, l'objectif de cet article est de décrire, de caractériser et de sérier les pratiques et gestuelles qui précèdent, accompagnent, voire poursuivent la mise en place des dépositions rituelles non funéraires de mobilier métallique. Pour cela, le propos sera argumenté à partir d'exemples issus de sanctuaires et d'ensembles dont les contextes sont moins évidents, mais dont la composition (l'assemblage) permet de les définir également comme vestiges de rites. C'est ainsi vers une proposition du séquençage des pratiques (ou du moins de certaines) sous-jacentes à la mise en place de ces vestiges qu'est tourné cet essai.

Dans cet objectif, nous étudierons d'abord la notion même de dépôt et plus particulièrement de dépôt rituel, ainsi que la manière de les caractériser. Ensuite, le propos visera à présenter et à définir les différentes pratiques qui accompagnent les processus de déposition. Enfin, nous proposerons un essai de restitution de chaînes opératoires décrivant les processus de déposition rituelle.

NOTION DE DÉPÔT ET CARACTÉRISATION

La notion de dépôt

Un dépôt peut être naturel, tels que les dépôts alluvionnaires et tout amas d'objets résultant de phénomènes taphonomiques. Ici, seuls les dépôts d'origine anthropique avérée seront considérés.

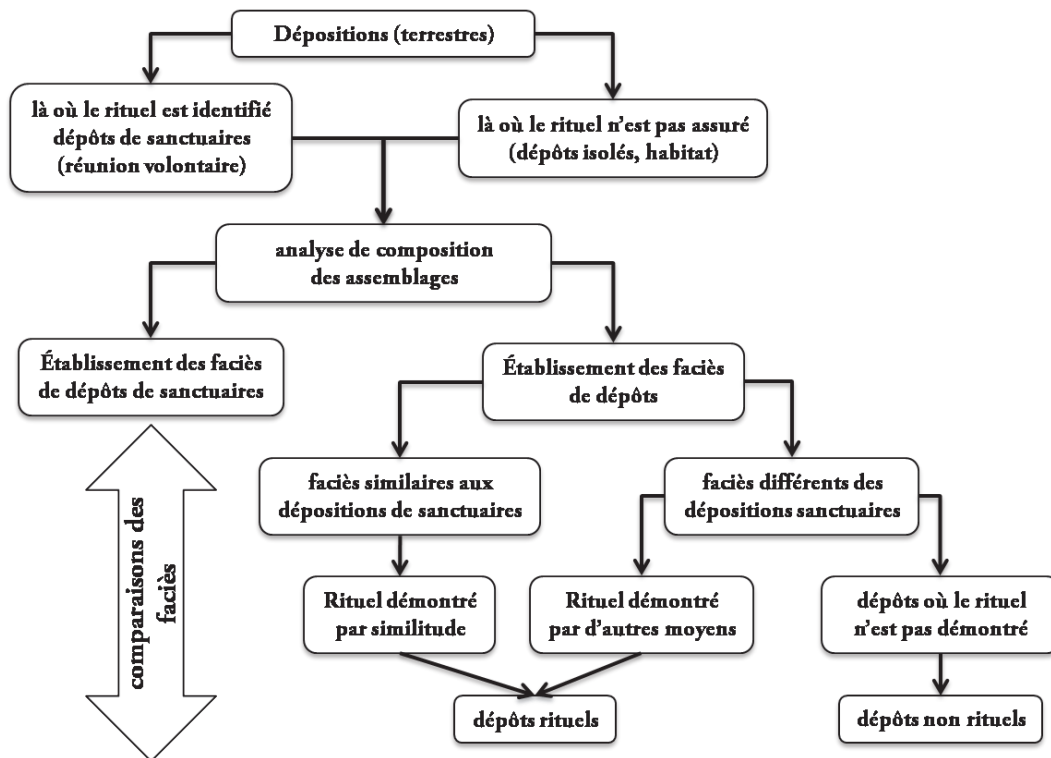
Un dépôt est – par définition – soit le contenant, soit le contenu, donc soit un lieu, soit un objet. Le dépôt en tant que lieu peut également être appelé entrepôt, le

lieu où on dépose/entrepose. Par exemple, le dépôt de bus, le dépôt d'ordures, le dépôt d'armes (armurerie) etc., sont les lieux où l'on entrepose, où l'on stocke de manière définitive ou transitoire. Le terme dépôt sans adjectif qualificatif n'a pas grande signification, il ne renvoie qu'à un endroit, un contenant ou un ensemble. Chaque dépôt est donc toujours suivi d'une précision : l'objet du dépôt, son signifiant. Ainsi parle-t-on de dépôt d'or, de valeur, d'armes, de bus, etc. Le *dépôt* n'exprime que la constatation d'une action, celle de déposer/entreposer, donc de réaliser un dépôt. Le fait de déposer est un acte de déposition qui induit la création d'un dépôt. Un dépôt est la résultante d'un acte de déposition, il est volontaire. L'étudier c'est s'intéresser aux gestes qui précèdent et accompagnent sa mise en place, mais aussi au contexte de déposition et aux objets qui le constituent.

Pour caractériser un dépôt, il convient de définir son intentionnalité, qui seule justifie l'utilisation du terme, et son origine fonctionnelle (rituelle, culturelle, résiduelle...), qui permet de le qualifier (ill. 1).

L'intentionnalité d'un dépôt s'identifie préférentiellement par l'analyse taphonomique. Ainsi peut-on mettre en avant l'aménagement d'un réceptacle, tel que le creusement d'une fosse spécifique ou la fabrication d'une construction. Une déposition peut aussi être déterminée comme volontaire grâce à des stigmates observables sur les objets, comme des traces d'exposition, de fixation, etc. D'autres indices peuvent également nous éclairer : un amas d'objets important ne laisse que peu de doute sur la volonté de les réunir en un même endroit. L'observation d'indices de similarité, qu'ils s'agissent des pratiques de déposition ou de la composition des dépôts, permet également de conclure sur le caractère volontaire de leur mise en place. La répétition d'un phénomène dans l'espace et/ou dans le temps est un indice qui sous-tend l'existence de règles et donc permet de conclure sur l'intentionnalité des faits observés. Il est évident que, dans le cas de déposition d'un objet isolé, la difficulté de déterminer l'intentionnalité est accrue et les observations contextuelles sont d'autant plus indispensables.

L'adjectif "rituel" est, par ailleurs, utilisé ici pour signifier que le geste auquel il se réfère s'inscrit dans une pratique sociale normalisée, qu'elle relève ou non de la sphère religieuse. Le terme rituel s'applique à un processus, une chaîne opératoire, pouvant être constitué de plusieurs rites qui sont eux-mêmes composés de nombreuses pratiques rituelles. Un culte est un rituel particulier qui a pour objectif de rendre hommage à un dieu, un individu (cultes des ancêtres) ou à un objet (culte de la nature), et qui peut recourir à une grande diversité de rites et de pratiques rituelles.



1. Détermination du caractère rituel d'un dépôt: faciès et contexte.

Pour définir si une pratique est rituelle il faut, soit recourir à une source textuelle décrivant cette pratique et la qualifiant comme telle, soit par comparaison, mettre en lumière suffisamment d'indices de similarité entre des ensembles pour permettre de les interpréter comme les vestiges de pratiques récurrentes et par conséquent codifiées.

Un dépôt peut donc être considéré comme rituel – conséquence d'un rite – lorsqu'il présente à la fois les caractéristiques d'une déposition (c'est-à-dire d'un acte volontaire de remiser en un endroit), et celles d'une pratique rituelle qui permet de comparer ce dépôt à d'autres ensembles similaires et de supposer, si ce n'est d'affirmer, que l'ensemble répond à des règles sociales codifiées.

Un dépôt peut être religieux, sans nécessairement relever d'un geste cultuel (par exemple dans le cas de dépôts de relégations dans les sanctuaires). Cette remarque permet de s'intéresser à la notion même de lieux de culte celtiques. Elle ne repose que sur des hypothèses issues de l'interprétation des découvertes archéologiques qui ne permettent pas d'affirmer que les pratiques ont été réalisées dans le cadre d'un culte. Par contre, les pratiques reconnues (mutilations des armes, dépositions, etc...) ont été identifiées comme similaires dans divers lieux, supposant ainsi une certaine codification (Bataille 2008). Ainsi, nous préférons l'appellation de *lieux de rituel* à celle de *lieux*

de culte pour caractériser les sanctuaires celtiques. Terme que nous gardons, considérant qu'un lieu qui est le réceptacle de pratiques rituelles collectives, est très certainement sacré pour cette collectivité, et donc sanctuarisé. Il faut toutefois être prudent, car si les mots sont les mêmes que ceux utilisés pour la détermination de lieux ou d'actes reconnus dans d'autres sociétés, ce n'est pas pour autant qu'ils recouvrent les mêmes réalités.

Une autre difficulté pour la compréhension et la définition d'un dépôt est d'ordre descriptif, car il peut avoir des fonctions multiples et simultanées et donc être qualifié de plusieurs adjectifs. Prenons pour exemple les déchetteries contemporaines et plus précisément les bacs de recyclage. Le bac réservé au verre est un contenant qui accueille les déchets de verre. Mais ceux-ci étant destinés à être recyclés, ce bac est donc aussi le dépôt de matière première, un stock. Cela peut être comparable archéologiquement aux dépôts d'artisans de la protohistoire, notamment les dépôts dits "de fondeurs de l'âge du Bronze". Il s'agit à la fois d'accumulation de rejets et d'un stock de matière première. Ils sont des dépôts transitoires, les objets étant destinés à être réutilisés. Ainsi, un même dépôt peut avoir plusieurs réalités simultanées. Il existe donc plusieurs façons de le définir: dépôt de verre selon l'origine de la matière, ou dépôt de recyclage selon sa fonction, ainsi

qu'une qualification plus précise : dépôts de recyclage de verre, ou dépôt de verre à des fins de recyclage... Ici, les conditions de découvertes et la connaissance de l'ensemble étudié permettent de remplacer le terme de « dépôt » par un terme plus précis de « stock de verre », celui-ci étant constitué de déchets d'objets en verre à des fins de recyclage. Mais une telle précision n'est que théorique en matière d'analyse archéologique. Rares sont les exemples réunissant toutes les conditions pour permettre d'aboutir à cette extrême précision d'interprétation, si tant est qu'ils existent.

L'analyse et la caractérisation des dépôts

La caractérisation des différents types de déposition nécessite une approche croisée. Il s'agit de mener de front : l'analyse contextuelle afin d'apprécier la mise en scène du dépôt ; l'analyse taphonomique afin de préciser les conditions de mise en place ; les analyses qualitatives et quantitatives des mobiliers pour rendre compte de la composition des ensembles, de leur richesse, de la fréquence et de l'intensité des pratiques.

D'un point de vue contextuel, nous ne retiendrons ici que deux notions : dépôts visibles/aériens ou invisibles/enfouis, renvoyant pour l'analyse plus précise des contextes à l'article de Th. Le Cozanet dans ce volume.

Les dépôts visibles relèvent de ce que l'archéologie nomme généralement des expositions, c'est-à-dire des dépositions aériennes. L'exemple le mieux connu et le plus emblématique reste le trophée de Ribemont-sur-Ancre (Brunaux 1999).

Un dépôt peut être aérien, exposé, mais pas nécessairement suspendu. Il peut être simplement déposé à l'air libre, soit à même le sol, soit dans un creusement préparé mais non recouvert. La mise en évidence de ce type de déposition a été de nombreuses fois discutée, principalement à propos des « trophées » (Brunaux 1988 ; Rapin 1988 ; Garcia *et al.* 2010) ; il existe toutefois de nombreuses difficultés pour leur mise en évidence. Enfin, et c'est le cas le plus fréquent, un dépôt terrestre peut être volontairement caché, enseveli dans des creusements réalisés pour l'occasion, soit dans un contenant comme le dépôt de Tintignac (Maniquet 2008), soit en pleine terre. Il peut être également caché dans la maçonnerie d'une construction, comme les dépôts de Pohanská (Paulík 1976 ; Paulík, Tomčíková 2005) ou du Gründberg (Urban, Ruprechtberger 1998 ; 2003), ou bien sous ces maçonneries, tel le trophée découvert en 2009 dans une tranchée de fondation du mur arrière de la galerie du sanctuaire de Corent (Poux, Demierre 2012, fig. 3 c et d). Les objets peuvent aussi être déposés de façon opportuniste dans des structures préexistantes. L'exemple le plus courant se

retrouve au sein des sanctuaires où les fossés d'enclos sont très fréquemment utilisés (pour ne pas dire systématiquement) pour y déposer du mobilier, comme à La Villeneuve-au-Châtelot, Gournay-sur-Aronde, ou encore Ribemont-sur-Ancre (Bataille 2008). Les pratiques de déposition présentent ainsi une grande variabilité d'expression, très certainement reflet de symboles, d'idéologies, d'objectifs et de règles variés.

Par la suite, il convient de définir si les objets sont en position primaire ou secondaire, donc de déterminer s'ils sont à l'endroit où ils ont été initialement déposés/exposés, ou s'ils ont connu des déplacements. Pour répondre à ces questions, l'analyse taphonomique est avant tout mobilisée. Dans un sanctuaire (comme dans les dépôts rituels en général) on distingue deux classes principales de dépôts :

- dépôt primaire, les objets sont retrouvés à l'endroit où ils ont été initialement déposés. Les agents naturels les ont dégradés *in situ*. Un dépôt primaire peut révéler des vestiges d'autres pratiques mais qui n'avaient pas conduit à déposition (*cf. supra*). Il peut s'inscrire en fin de processus rituel, en être le dernier acte ;
- dépôt secondaire, les objets ont subi des dégradations par des agents naturels dans un autre lieu que celui de leur déposition définitive. Il y a ainsi indice de déplacements des objets et donc de plusieurs dépositions successives. L'absence de parties d'objets peut également être interprétée dans ce sens.

Enfin, il convient d'interroger les objets du dépôt, d'abord du point de vue qualitatif, puis quantitatif. Les analyses qualitatives consistent principalement en des études typo-chronologiques permettant à la fois de rendre compte de la composition du dépôt et de l'éventail chronologique représenté, et de s'intéresser à l'état de conservation des objets. Le dépôt recèle-t-il des objets neufs ou usagés, des objets intacts ou ayant subi des pratiques préalables à leur déposition (pratiques pré-dépositionnelles, mutilations), des objets fortement dégradés (corrodés) ou non, des objets en fer, en bronze, en plomb ?

Les analyses quantitatives permettent d'établir le faciès du dépôt (Bataille 2006 ; 2008 ; 2009a ; 2009b). Ce faciès permet de caractériser les différents ensembles selon des modalités communes qui révèlent la richesse relative des ensembles, les proportions entre les différents types d'objets, les différents types de pratiques, leur évolution dans le temps, etc. Il est ainsi possible de comparer les ensembles les uns aux autres sur des bases communes quantifiées, rendant plus explicites et vérifiables les analyses de similarité entre dépôts, et par conséquent les résultats et interprétations mieux étayés.

LES PRATIQUES ET GESTUELLES LIÉES AUX PROCESSUS DE DÉPOSITION

Les pratiques pré-dépositionnelles: la constitution du dépôt

La sélection des objets

Selon les types d'assemblage, deux étapes de sélection des objets peuvent être envisagées avant la réalisation du dépôt. La "collecte" consiste à rassembler des objets en un même lieu afin de pratiquer les rituels qui conduiront à la déposition de tout ou partie d'entre eux. Elle peut être la seule pratique pré-dépositionnelle reconnue, lorsque les objets du dépôt sont intacts et présentent un éventail chronologique resserré. Par contre, dans le cas d'ensembles de déposition plus complexes, une seconde sélection peut être définie. C'est le cas pour la grande majorité des dépôts de lieux de rituel laténiens. Ce sont généralement des dépôts de relégation (Bataille 2008) où les objets ont d'abord été collectés, réunis au sein du sanctuaire, puis ont subi toute une série de pratiques avant qu'une dernière sélection d'objets ou de fragments d'objets, destinés à être déposés, ne s'opère. Ainsi deux classes de dépôts se distinguent : les dépôts à sélection unique et les dépôts à sélection multiple.

Par exemple, à Erstfeld (Wyss 1975; Guggisberg 1997) comme à Liptovská Mara (Pieta 2000) les ensembles montrent un assemblage d'objets contemporains et intacts. Ils sont donc le fruit d'une collecte opérée en une fois, présentant les caractéristiques d'une sélection unique. Les ensembles de ce type rendent compte d'une activité précise et ponctuelle, d'un seul rite de déposition. L'acte de déposition semble être l'objectif premier de la réunion de ces objets. Dans ce cas, la collecte et la sélection finale des objets conduisant à leur dépôt ne peuvent pas être différenciées. Elles peuvent donc être considérées comme la même phase du processus.

A contrario, la collecte des objets peut également être le fruit de processus longs, comme tendent à le montrer les ensembles livrant des assemblages d'objets de dates différentes, tels les dépôts de Larina (Perrin 1990), de Berne-Tiefenau (Müller, Köenig 1990), du Cailar (Girard, Roure 2009; 2010), de La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2008) et généralement les ensembles de sanctuaire. Ces gisements rendent compte d'activités rituelles réalisées sur un temps long, parfois plusieurs siècles, avant la sélection finale conduisant à la déposition des objets. Le dépôt s'apparente à une sélection secondaire qui intervient après un processus d'accumulation d'objets pouvant subir différentes pratiques rituelles pré-dépositionnelles, avant que tout ou partie d'entre eux ne soit déposé.

Par ailleurs, les objets de déposition retrouvés dans les sanctuaires et les dépôts rituels relèvent de plusieurs réalités (Bataille 2008). Ils peuvent correspondre à des offrandes et être les raisons (supports) du culte, qu'il s'agisse d'offrandes par destination (objet dont la fonction est d'être une offrande) ou par transformation (objet dont la fonction originelle n'est pas d'être une offrande, mais qui est détourné à cet usage). Ils peuvent également être des objets liturgiques, soit les moyens (outils) du rituel, ou être des objets liés à l'entretien et à la construction (architecture) du lieu (clous, pentures, etc.). La réalité des artefacts entrant dans la composition d'un dépôt est ainsi diverse, surtout dans le cas de dépôts de relégation. Ces objets ne sont pas tous nécessairement des offrandes. La grande variabilité de composition des dépôts (Bataille 2006; 2009a; 2009b) montre que les processus d'accumulation et de sélection sont multiples. Un dépôt peut n'être composé que d'un seul type d'objet, comme celui de Pohanská III qui n'est constitué que de demi-produits de fer (Paulík 1976). Il peut aussi comprendre des objets de types différents, mais appartenant tous à la même catégorie fonctionnelle, comme à Förker Laas Riegel (Schaaff 1990; *Keltische Jahrtausend* 1993). Ils peuvent encore réunir une très grande variété d'objets comme dans les gisements de Larina, de Berne-Tiefenau, de La Villeneuve-au-Châtelot, de Gournay-sur-Aronde, etc. De plus, ces objets peuvent être complets ou fragmentaires, intacts ou dégradés.

L'analyse qualitative et quantitative des individus est donc une nécessité pour définir la composition du dépôt et caractériser le mode de collecte et de sélection sous-jacents à sa constitution, permettant ainsi d'apporter des précisions sur l'ordre des événements, les principes de leur réalisation et l'importance prise par celle-ci, précisions qui permettent d'argumenter les interprétations sur l'origine et les raisons des pratiques elles-mêmes, dans un discours plus général sur le fait religieux.

Manipulations destructrices et statut(s) des objets mutilés

Depuis les découvertes de Gournay-sur-Aronde et les premières analyses menées sur les armes issues de ce sanctuaire (Brunaux *et al.* 1985a; Brunaux, Rapin 1988; Lejars 1994), les manipulations destructrices des armes – aussi nommées mutilations – sont devenues l'une des caractéristiques des pratiques rituelles laténiennes. Pourtant peu d'études spécifiques sur le sujet ont finalement été conduites par la suite. Il paraît donc nécessaire de réaliser un point sur ces pratiques.

Les études menées par A. Rapin sur les boucliers et les armes d'hast (Rapin 1988) et par Th. Lejars sur les fourreaux (Lejars 1994) de Gournay-sur-Aronde, ainsi

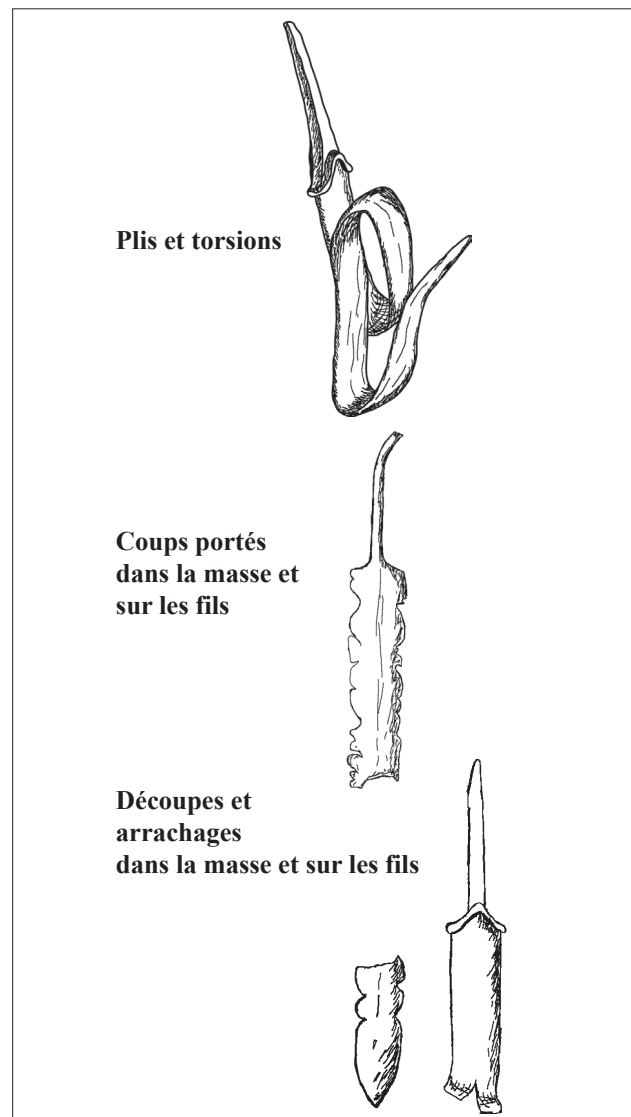
que les constats réalisés sur l'ensemble du mobilier du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2008) ou sur le dépôt du Cailar (Girard, Roure 2009; 2010), démontrent que la très grande majorité des pièces d'armement porte des traces de dégradations volontaires.

Les épées connaissent ainsi diverses pratiques de dégradation de leur lame (ill.2). Elles peuvent être tronçonnées, ployées, martelées, leur pointe tranchée, arrachée, leur fil découpé, cogné, etc. Tous ces stigmates s'observent d'ailleurs couramment sur un même individu.

Les armes d'hast quant à elles, subissent des mutilations différentes selon leur morphologie. Comme cela a été mis en évidence sur le mobilier de La Villeneuve-au-Châtelot et de Gournay-sur-Aronde (Bataille 2008), l'analyse croisée des données morphologiques et des stigmates de mutilation a permis de caractériser trois groupes d'armes (ill.3). Les pratiques de destruction des armes se concentrent à chaque fois sur les parties actives (fonctionnelles, blessantes) des fers d'armes d'hast. Il a ainsi été finalement démontré que ces trois groupes correspondent à trois catégories d'armes.

Ignorant quelles mutilations subissent les parties en matière périssable des boucliers, la réflexion portera uniquement sur les éléments métalliques et spécifiquement sur les umbos. En effet, les orles ne se retrouvent jamais dans leur intégralité. Ils ne sont généralement représentés que par de petits fragments sur lesquels il est malaisé de reconnaître des pratiques particulières. Quant aux renforts de manipules métalliques, ils sont très rares et tous les boucliers n'en avaient pas. Comme l'a mis en évidence A. Rapin (1988), les umbos portent de nombreuses traces de dégradations (ill.4). Certaines correspondent à des coups d'épée et de lance qui peuvent résulter d'affrontements. Mais la très grande majorité de ces traces ont sans nul doute une origine volontaire qui n'est pas due à des combats. Les umbos, après avoir été désolidarisés des bois, sont déformés par martelage et découpe, les ailettes sont repliées sur la coque, découpées, etc. La plupart de ces déformations sont des stigmates de dégradations similaires à celles observées sur l'armement offensif. Ces pratiques sont très destructrices comme le démontre le corpus de La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2008), où les éléments d'umbos se réduisent à d'innombrables fragments et à seulement quelques rares individus archéologiquement complets.

Les fourreaux portent également de multiples traces de dégradation (Lejars 1994). Ils sont ployés, cognés, les tôles avers et revers sont désolidarisées et/ou découpées. Ces objets sont assez régulièrement tronçonnés comme les lames d'épées. Ils peuvent encore contenir un fragment de lame, ce qui permet de présumer que le fourreau a subi les mutilations en même temps que l'épée, ce cas étant, somme toute, assez rare.



2. Typologie de mutilations relevées sur des épées de sanctuaires (DAO G. Bataille).

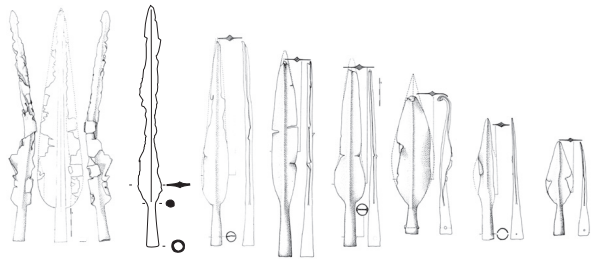
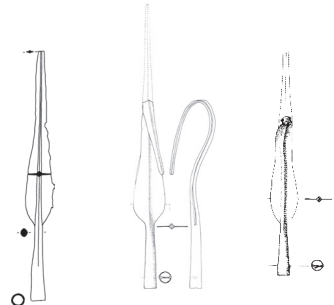
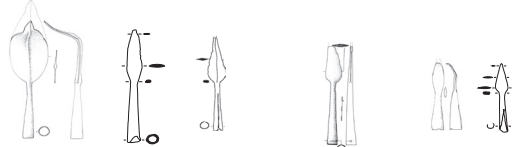
Les pratiques mises en évidence ne sont pas systématiques. Il y a toujours quelques armes qui y échappent. On peut évidemment s'interroger sur les raisons de cette dichotomie. Ce peut être la preuve de pratiques non abouties, les armes non mutilées n'ayant pas fini le cycle rituel leur étant dû, comme J.-L. Brunaux (1985; 1988) en a émis l'hypothèse. Toutefois, l'étude de l'armement de La Villeneuve-au-Châtelot a démontré qu'à toutes les phases, seule une minorité d'armes intactes se retrouve au milieu de la multitude d'armes mutilées. L'hypothèse de situations différentes dues à la variabilité des pratiques est une possibilité, mais celle-ci ne peut justifier, à elle seule, toutes les différences constatées. Ces phénomènes doivent s'expliquer autrement. Ces traitements différenciés des armes peuvent être interprétés comme le marqueur de statuts différents de leur possesseur : héros ou ennemi,

aristocrate ou simple soldat, chef religieux, etc. Toutes ces hypothèses sont possibles et peuvent d'ailleurs être concomitantes, mais invérifiables en l'absence de texte nous décrivant les modalités de destruction des armes. Nous ne pouvons finalement que constater des traitements différents sur les mêmes types d'armes. Les raisons de ces différences ne sont qu'interprétations qui doivent reposer sur un argumentaire construit, présentant les faits (archéologiques), le cheminement intellectuel et les options choisis par l'auteur pour étayer ses résultats.

Quel que soit le sanctuaire, du moment que son corpus d'armes est suffisamment important, les pratiques observées présentent toujours les mêmes caractéristiques. En comparant les armes de la zone sacrée de Manching en Allemagne (Sievers 1989), du sanctuaire de Nanteuil-sur-Aisne dans les Ardennes (Lambot 1989), de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, Demierre 2012), de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (Lejars 1999), de Mirebeau-sur-Bèze en Bourgogne, de La Villeneuve-au-Châtelot dans l'Aube (Bataille 2008), de Gournay-sur-Aronde dans l'Oise (Brunaux *et al.* 1985a; Lejars 1994), ou de Tronoën dans le Finistère (Duval 1990),

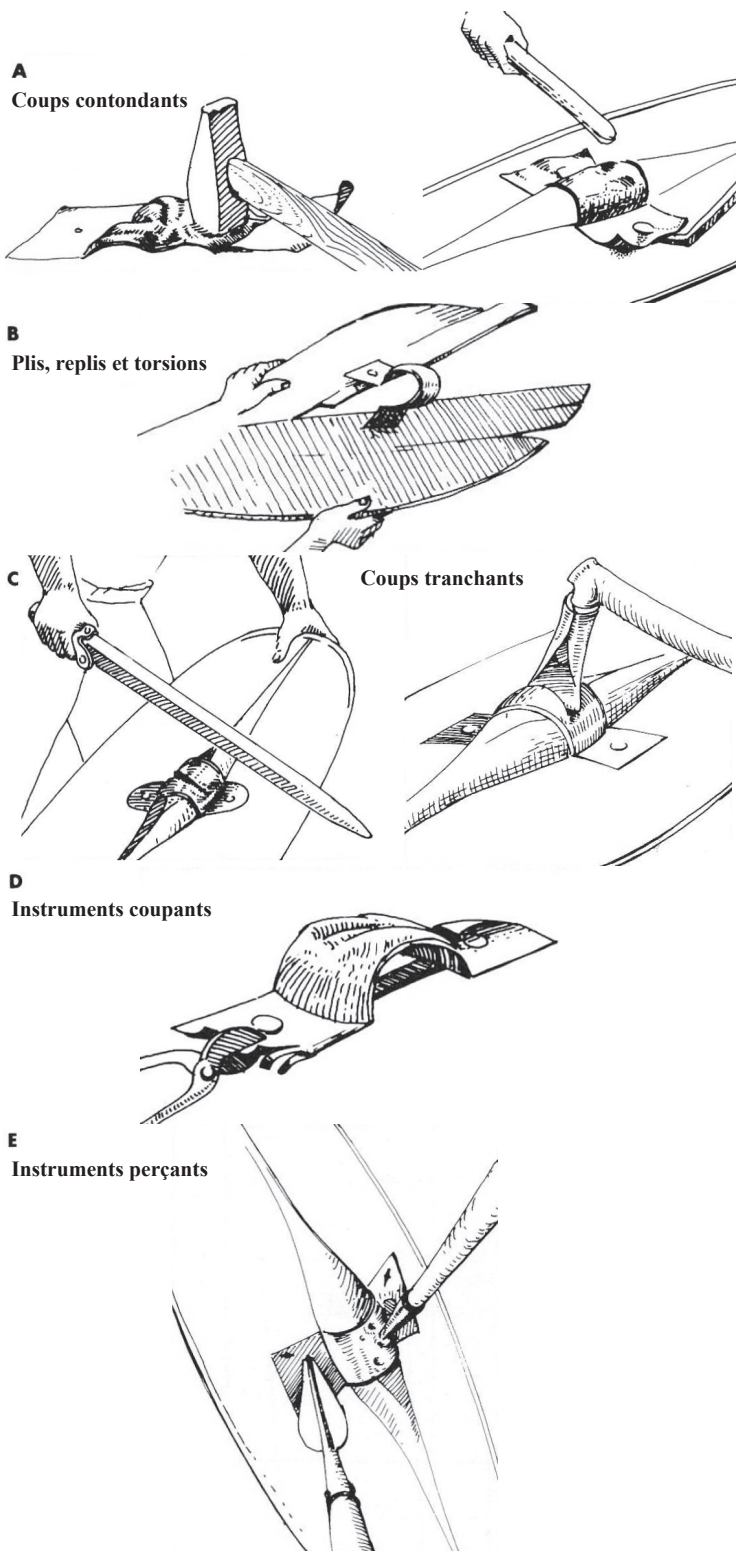
pour ne citer que quelques exemples, il apparaît que les pratiques de mutilation des armes répondent aux mêmes définitions. Il se dégage ainsi une impression d'homogénéité des manipulations destructrices des armes chez les différents peuples celtiques. Cela sous-entend une codification des modalités de participation des armes à ces pratiques. Elles sont donc bien ritualisées et participent au déroulement d'un ou de plusieurs rites, dont l'acte final est la déposition de certains fragments, parfois mêlés à d'autres artefacts. Nous pouvons par conséquent supposer que des règles communes aux pratiques de mutilation des armes existent entre les différents sanctuaires. Ils se situent pourtant dans des territoires de peuples différents et éloignés. Ni Mirebeau-sur-Bèze, ni Corent et encore moins la zone sacrée de Manching, ne sont en Gaule belgique et pourtant les armes retrouvées ont subi des pratiques de destruction similaires.

Ces constats sur le mobilier de sanctuaire sont également valables pour certains dépôts, tel celui de Berne-Tiefenau. On constate en observant les épées de cet ensemble (Müller, Köenig 1990 : pl.3-9, objets 27-66; pl.33-34, objets 1007-1029) que toutes les pointes sont

GROUPES	MUTILATIONS SUBIES	EXEMPLES
<p>Groupe A Lances mixtes armes de taille et d'estoc</p>	<p>découpe de la pointe et/ou de l'empennage et/ou ploiement</p>	 <p>1 2 3 4 5 6 7 8</p>
<p>Groupe B Piques et épieux armes d'estoc et/ou de jet</p>	<p>découpe de la pointe et/ou ploiement</p>	 <p>9 10 11</p>
<p>Groupe C javelots et javelines armes de jet</p>	<p>découpe de la pointe et/ou ploiement</p>	 <p>12 13 14 15 16 17</p>

1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 15, 16 : Gournay-sur-Aronde, d'après Rapin 1988 — 2, 9, 13, 14, 17 : La Villeneuve-au-Châtelot, G. Bataille

3. Typologie des mutilations relevées sur des fers d'armes d'hast de sanctuaire (d'après Bataille 2008, fig. 95, p. 156).

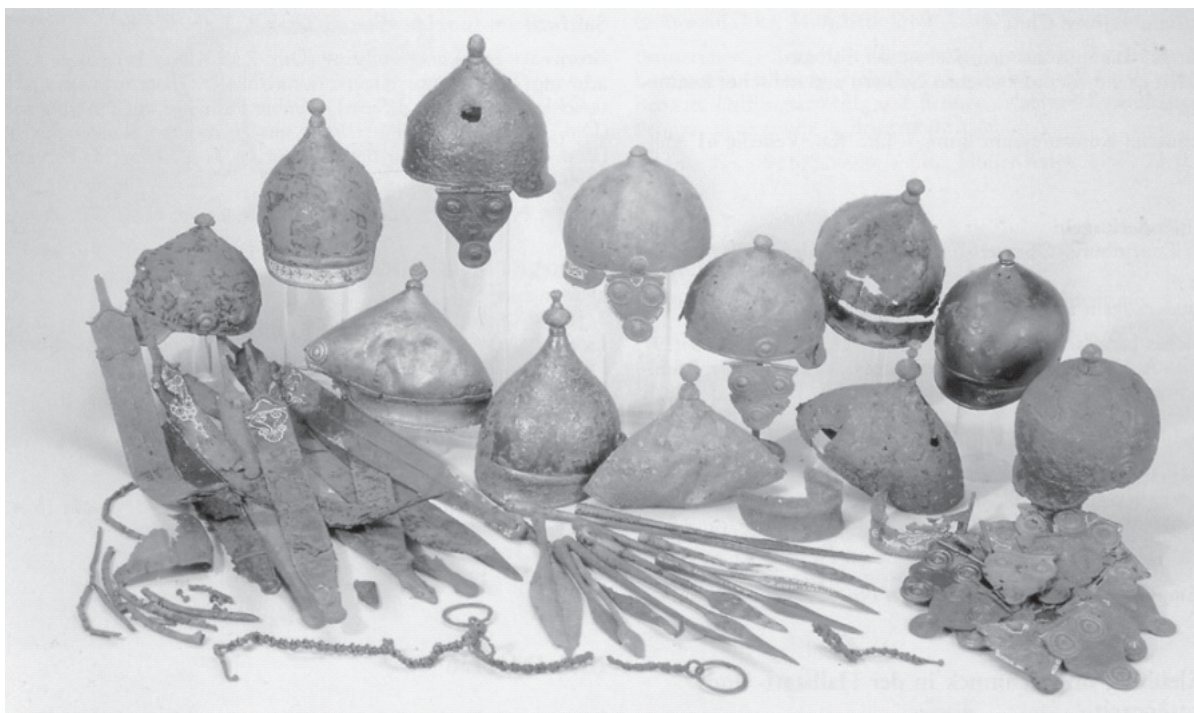


4. Typologie des mutilations relevées sur les vestiges de boucliers de Gournay-sur-Aronde (d'après Rapin 1988, fig. 26, p. 52-53).

manquantes ou ont subi d'importantes dégradations (replis, découpes, etc.). Une seule lame semble avoir conservé sa pointe (pl. 5, n° 44), ce qui en proportion correspond au constat fait sur le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2008). De plus, beaucoup présentent des stigmates de coups et de découpe de leur tranchant. Les éléments de fourreau montrent également de grandes similitudes avec ceux des sanctuaires (pl. 9, objets 67-72). Les différents éléments constitutifs sont démontés: la plaque avers (objet 67) est désolidarisée de son revers, deux pontets ont été retrouvés seuls, ainsi que trois fragments de bouterolles différentes. Les fers d'armes d'hast (Müller, König 1990 : pl. 10-11, objets 73-80 ; pl. 35-36, objets 1039-1048) montrent également des stigmates similaires, presque tous ont leur pointe manquante. Par contre, mis à part l'objet 74 (pl. 10), aucun n'a été replié ou ployé. La mauvaise conservation générale des flammes empêche d'observer les mutilations des tranchants, ceux-ci étant, dans une très grande majorité, rongés par la corrosion.

Les observations réalisées sur les armes du dépôt de Berne-Tiefenau montrent des pratiques similaires à celles relevées sur les objets d'autres dépôts, tel celui de La Chuire à Larina (Perrin 1990), où les armes livrent également des stigmates semblables à ceux observés sur le mobilier de sanctuaire. La documentation existante sur le dépôt de Förker Laas Riegel ne permet pas d'être aussi affirmatif. Toutefois, l'ensemble complet (ill. 5) montre des épées ployées, des casques (éléments très rares dans les dépôts et sanctuaires) démontés et déformés, selon des gestes très proches des pratiques déjà décrites.

Ces remarques sur les manipulations destructrices réalisées en préalable à la déposition des pièces d'armement montrent que des pratiques sont réalisées sur ces objets selon un vocabulaire formel similaire, qu'ils soient issus d'ensembles de sanctuaire ou d'autres types de dépôt, et sur une aire géographique étendue. Cette grande cohérence des pratiques pré-dépositionnelles attestées sur les armes dans ces deux types d'ensemble et sur un vaste territoire, sous-entend l'existence de règles prévalant à l'exécution de ces pratiques qui peuvent donc être qualifiées de rituelles. Cette homogénéité de pratiques rituelles peut s'interpréter comme l'expression d'une communauté idéologique, symbolique et religieuse largement répandue.



5. Photographie des objets du dépôt de Förker Laas Riegel (*Keltische Jahrtausend* 1993).

Cette cohérence des pratiques observées sur l'armement pose la question de celles constatées sur les autres types de mobilier. À notre connaissance, aucune analyse synthétique n'a été pour le moment publiée sur ce sujet. La meilleure référence reste l'étude du mobilier du sanctuaire de Fesques (Mantel 1997) qui peut servir de point de départ à des comparaisons, du moins pour les pièces de parure.

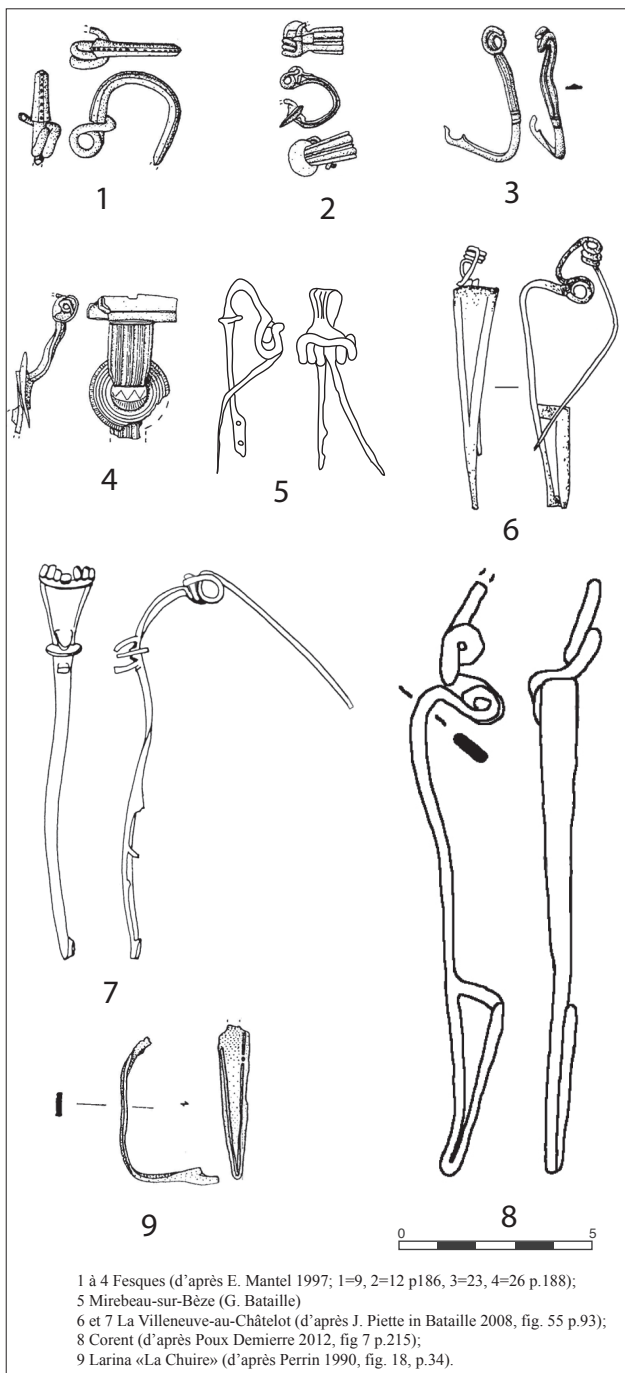
Ainsi, certaines des fibules de ce sanctuaire (Canny, Dilly 1997) ont subi des déformations qui ne peuvent pas être imputées à des conditions de conservation (ill. 6, n° 1 à 4). Elles présentent non seulement des manques (ardillon et pied), mais aussi des déformations de l'arc. La fibule n° 2 est même complètement repliée sur elle-même d'une manière qui laisse peu de doute sur l'origine volontaire de cette déformation. On observe que les rares fibules concernées par ces dégradations sont des modèles assez tardifs de la fin du I^{er} s. av. J.-C.

Sans être exhaustif, quelques autres fibules de sanctuaires et de dépôts présentent des dégradations volontaires. C'est le cas d'au moins une fibule de Mirebeau-sur-Bèze (ill. 6, n° 5), de deux de La Vileneuve-au-Châtelot (n° 6 et 7), ou encore d'une de Larina (n° 9). Comme pour les exemples de Fesques, ces fibules sont de types tardifs, dont la datation est comprise entre la fin de II^e s. av. J.-C. et l'époque augustéenne. En l'état de la documentation, il n'a pas été repéré de fibules plus anciennes qui portent indubitablement les signes de dégradation volontaire. Beaucoup sont incomplètes ou présentent de légères

déformations qui peuvent être attribuées à leur condition de conservation plus qu'à des manipulations pré-dépositionnelles. L'exemplaire de Larina est certainement le plus ancien modèle de fibule (Nauheim) présentant des caractéristiques de dégradation, ces dernières semblant plutôt se concentrer sur des modèles de La Tène D2, voire plus récents. On peut noter que ces pratiques sont également attestées sur le sanctuaire de Corent (Garcia 2012; Poux Demierre 2012), montrant ainsi une pratique rarement documentée, mais diffusée sur un large territoire.

L'essai de caractérisation de pratiques pré-dépositionnelles est également réalisable sur les bracelets, toujours à partir de l'exemple de Fesques (Devillers 1997). Il y a été montré que quelques bracelets avaient subi de façon indéniable des manipulations de type plissements, bris et torsions diverses, principalement sur des exemplaires de La Tène C2 et D. Ce type de pratique est aussi repéré sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (ill. 7) aux mêmes périodes, et également à Corent (Poux, Demierre 2012, fig. 7 p. 215). Toutefois, la documentation actuellement disponible ne permet pas d'appréhender ce phénomène plus en détail.

Des manipulations destructrices peuvent être encore observées sur d'autres types de mobilier. L'exemple le plus marquant concerne les éléments de chaudron bimétallique. On constate dans les dépôts de relégation des sanctuaires, et plus généralement dans les dépôts, une absence systématique des cuves en

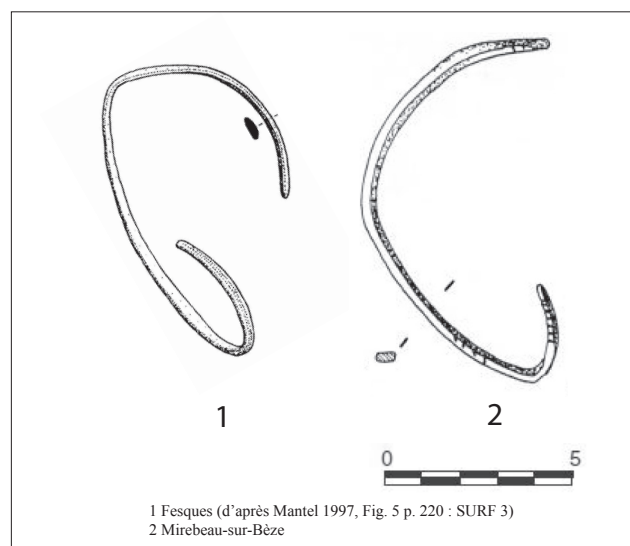


6. Quelques exemples de mutilations subies par des fibules de sanctuaires et de dépôts.

bronze de ces récipients dont il ne reste, au mieux, que quelques lambeaux encore attachés au cerclage en fer. Les éléments les plus fréquemment découverts sont les anneaux de suspension. Ce phénomène est observable dans les dépôts des sanctuaires de La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2008), de Fesques (Merleau 1997) ainsi que dans les dépôts rituels de Berne-Tiefenau et de Larina. Cette récurrence suppose un démantèlement des cuves et des éléments en fer, qu'il est possible

d'interpréter comme une pratique rituelle pré-dépositionnelle particulière. D'une façon générale il faut signaler que les objets en alliage cuivreux, même à l'état fragmentaire, sont rares dans les dépôts, qu'ils soient de sanctuaires ou non, à La Tène C et D1, exception faite de certains éléments de parure comme les bracelets. Cette raréfaction des pièces en alliage cuivreux est constatée dans tous les domaines, et principalement dans les sépultures où, à partir du III^e s. av. J.-C., seulement 7 % des fibules retrouvées dans le Bassin parisien sont en alliage cuivreux (Marion 2014). Cette constatation peut être le reflet de profonds changements de société, où le fer devient prégnant, mais elle peut aussi trouver son origine dans une crise d'approvisionnement en cuivre. La récupération des cuves de chaudron utilisées dans le cadre rituel, dans une société où les alliages cuivreux se raréfient, permet d'émettre l'hypothèse d'une récupération intéressée et ritualisée des matériaux en base cuivre, cette matière première étant devenue rare et d'autant plus précieuse. Ces objets sont facilement recyclables et leur très faible représentation par rapport aux artefacts ferreux dans les ensembles va dans le sens de cette hypothèse. Il est donc permis de supposer que les objets en alliages cuivreux connaissent des pratiques de déconsécration (si l'on suppose que ces objets étaient consacrés selon des préceptes similaires aux autres cultures européennes de l'époque) permettant leur récupération, et donc leur sortie des espaces consacrés, afin d'être restitués au monde profane. Cette notion renvoie aux théories développées par Y. Lambert (2009) sur le pragmatisme religieux des sociétés orales agraires et des religions polythéistes, dans lesquelles se classent les sociétés laténiennes.

Il existe toutefois des contre-exemples. Ainsi, le dépôt de Tintignac (Maniquet 2008) se trouve dans



7. Deux exemples de mutilations subies par des bracelets de sanctuaires (DAO G. Bataille).

un sanctuaire. Il se compose d'objets entiers, dont des chaudrons qui n'ont pas été démembrés, des épées et des fourreaux qui ne présentent pas de trace de destruction, et une quantité importante d'objets en alliages cuivreux en tenant compte des carnix. Si cet ensemble avait été trouvé sans connaissance de son contexte proche, il aurait été considéré comme un dépôt rituel isolé et non pas comme un ensemble de sanctuaire laténien. Il s'agit d'un dépôt d'une nature différente de ceux connus dans les autres sanctuaires de l'époque (La Villeneuve-au-Châtelot, Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre, Mirebeau-sur-Bèze, etc...). Contrairement à la grande majorité des ensembles des autres sanctuaires, il semble s'agir d'un dépôt en position primaire. Les objets ont peut-être été exposés avant d'être réunis et enfouis; toutefois, il semble bien qu'il s'agisse du seul enfouissement après regroupement des objets. Il est possible que les objets contenus dans ce dépôt n'aient pas fini leur parcours rituel, l'histoire du lieu ayant interrompu les pratiques. Cet ensemble avait peut-être vocation à être déterré pour poursuivre un processus rituel qui aurait abouti à la destruction des objets puis à un réenfouissement des différents éléments selon les principes mis en évidence sur d'autres sanctuaires.

Outils spécifiques	Outils opportunistes
Les découpes (trancher/cisailler)	
Ciseaux	Épées
Burins/tranches	Haches
Cisailles/forces	
Pinces	
Les ploiements	
Marteaux	Genoux
Foyers	Supports divers
Enclumes	
Pinces	
Les percements	
Poinçons	Épées
Pinces	Lances
Les coups	
Marteaux	Épées
	Haches
	Autres
Les arrachements	
Pinces	...

8. Outils et objets pouvant servir à pratiquer les mutilations.

Toutes ces pratiques permettent d'identifier une liste d'outils spécifiques ou opportunistes, nécessaires à la réalisation de ces actions (ill.8). Ainsi, pour réaliser des découpes, des outils spécialisés comme des burins, des tranches, des cisailles (forces) ou encore des pinces peuvent être utilisés. Mais les mêmes résultats peuvent être obtenus, par exemple, en utilisant des épées ou des haches. Les différents ploiements nécessitent des marteaux, des enclumes, des foyers (de forge?) afin de chauffer les objets pour pouvoir réaliser les déformations, ainsi que des pinces. Certains de ces ploiements peuvent être réalisés en utilisant de manière opportuniste ses genoux, par exemple pour plier un fourreau et d'autres supports divers. Les objets peuvent être percés par des pointes, poinçons, pinces, etc., mais également avec des épées, des lances, des talons de lance, et d'autres objets détournés de leur fonction primaire.

Les coups peuvent évidemment être portés avec des marteaux, mais également avec des épées, des haches et tout autre objet contondant. En ce qui concerne les arrachements, ils peuvent être faits avec des pinces, mais aussi en détournant d'autres objets de leur fonction.

La plupart de ces outils nécessaires à la réalisation des mutilations se retrouvent lors des fouilles de sanctuaires celtiques, mais jamais en de très grandes quantités. C'est ce fait qui, entre autres, a permis de les interpréter non pas comme objet de rituel, mais comme des objets liturgiques destinés à la mise en œuvre des pratiques (Bataille 2008, p. 181-183).

Les pratiques dépositionnelles : mise en scène et faciès. Essai de caractérisation et de définition des dépôts

Il s'agit maintenant de décrire et d'analyser les pratiques liées à la mise en place des dépôts, donc à l'acte de déposition lui-même. Plusieurs questions se posent, la première est celle de la possibilité de l'exposition avant enfouissement. Pour cela plusieurs niveaux d'analyse sont nécessaires, à la fois sur l'état des objets et la taphonomie.

L'exposition avant enfouissement

Considérant que des objets similaires qui auraient subi des traitements différents connaissent des états de conservation différents, plusieurs pistes de recherche sont envisageables. En premier lieu, il convient de pouvoir distinguer les stigmates caractérisant les objets qui ont été exposés à l'air libre avant d'être enfouis de ceux qui ont été rapidement enterrés. Pour ce faire, il faut s'interroger sur le degré et les modes d'oxydation et, par conséquent, réaliser des référentiels d'oxydation selon les types de terrain et de métaux. Ce travail est pour le moment une piste de recherche inexplo-

rée, aucune analyse métallographique n'étant à notre connaissance initiée. On peut également s'interroger sur le passage au feu des objets en fer avant leur enfouissement. Il est communément admis qu'un objet passé par le feu avant d'être enfoui ne s'oxyde pas de la même façon qu'un autre ; mais aucun référentiel n'est actuellement disponible sur ce sujet.

Par contre l'analyse de la taphonomie et du contexte des objets de dépôt, eux-mêmes comparés avec des objets provenant du même site archéologique mais de structures différentes, peuvent nous renseigner sur les pratiques dépositionnelles. Ainsi, lorsque les objets constitutifs d'un dépôt sont retrouvés sur un sol et non dans une structure en creux, il est logique de conclure à un dépôt resté exposé à l'air libre (qu'il soit suspendu, posé sur le sol, etc.). Si, sur le même site, on découvre des objets déposés en fosse, il est possible de faire une comparaison directe de l'état de conservation entre les objets issus de ces deux faits distincts. Si les objets de la structure en creux présentent le même état de dégradation, c'est qu'ils ont été exposés avant d'être enfouis. Si l'état est différent, alors leur cheminement avant d'être enterrés est différent. L'analyse de la stratigraphie est primordiale dans ce raisonnement, ne serait-ce que pour essayer de déterminer si la structure a été remblayée rapidement ou s'il s'agit d'un comblement naturel sur un temps plus long.

Ces quelques remarques montrent qu'il est pour le moment impossible de conclure sur l'exposition avant enfouissement en ne raisonnant que sur les objets. Il est indispensable d'analyser le contexte de découverte directe (la structure), mais également de se questionner à une échelle un peu plus large (le site).

Définition des faciès de déposition

Le faciès d'un dépôt permet d'explicitier sa composition en tenant compte de la chronologie des objets. Ainsi l'analyse de la composition d'un dépôt détermine les proportions des différents types ou catégories d'objets, ainsi que leur état (complets, fragmentaires, mutilés, etc.) et leur datation. Cela permet de restituer une histoire dynamique des ensembles. Il est ainsi possible de conclure à un dépôt ayant connu une collecte d'objets sur une longue durée, ou au contraire, une collection d'objets contemporains. L'expression du faciès permet d'explicitier les variations chronologiques dans les modes d'accumulation des artefacts et les pratiques. L'expression du faciès permet de comparer les ensembles plus simplement et sur des bases similaires, exprimées et vérifiables.

Les faciès déterminés pour ces ensembles se classent en deux grandes familles et cinq principaux groupes (Bataille 2006 ; 2008 ; 2009a ; 2009b). La première famille de dépôts présente des faciès "simples", c'est-à-dire composés d'une seule catégorie fon-

ctionnelle d'objet. La deuxième famille se compose d'ensembles aux faciès complexes, c'est-à-dire composés de plusieurs catégories fonctionnelles (fourniment militaire, ustensiles domestiques, transport, objets vestimentaires, outillage et demi-produits, etc.).

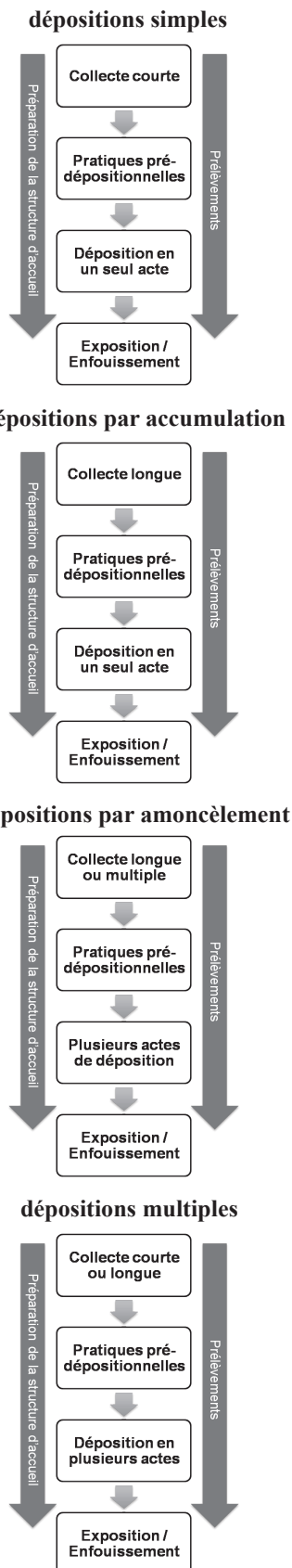
Les faciès peuvent ensuite être regroupés selon la répartition proportionnelle entre les différentes catégories. Ainsi cinq groupes de dépôts se dégagent :

- les dépôts à faciès simple uniquement composés d'objets de parure, tel le dépôt d'Erstfeld (Uri, Suisse : Furger-Gunti 1984) ;
- les dépôts à faciès simple composés uniquement de pièces d'armement, tel le dépôt de Förker Laas Riegel (Carinthie, Autriche : Keltische Jahrtausend 1993) ;
- les dépôts à faciès simple composé uniquement de vestiges artisanaux et d'outils, tel le dépôt de Pohanská III (Plavecké Pohradie, Slovaquie : Paulík 1976 ; Pieta 2000 ; Paulík, Tomčíková 2005) ;
- les dépôts à faciès complexe majoritairement composés de vestiges artisanaux et d'outils, tel le dépôt de Kolín (Bohème, Rép. Tchèque : Rybová, Motyková 1983) ;
- les dépôts à faciès complexe mixte, c'est-à-dire composés de toutes les catégories d'objets dans des proportions variables, aucune catégorie n'étant réellement majoritaire par rapport aux autres, tel le dépôt de Berne-Tiefenau (Berne, Suisse : Müller, Koenig 1990).

Définition d'après la mise en place et la taphonomie

En se basant sur les données descriptives du mobilier et la taphonomie des ensembles, il est possible de restituer quatre chaînes opératoires (ill. 9) :

- les dépositions simples, ensembles d'objets chronologiquement cohérents déposés en un seul acte ;
- les dépositions par accumulation, ensembles d'objets présentant un spectre chronologique étendu, préalablement accumulés et déposés en un seul et unique acte. Cette catégorie de dépôts est plus difficile à mettre en évidence. Il faut impérativement que les données soient suffisamment précises pour affirmer que l'ensemble a été déposé en une seule fois ;
- les dépositions par amoncellement, ensembles d'objets présentant un spectre chronologique étendu dont la taphonomie montre qu'ils ont été déposés en plusieurs fois, sans apport de sédiment volontaire entre les différentes dépositions ;
- les dépositions multiples, ensembles d'objets, contemporains ou non, dont la taphonomie montre soit un recouvrement volontaire entre les différents actes de déposition, soit des perturbations de dépôts plus anciens lors de l'installation des plus récents (recreusements).



9. Schématisation des différentes chaînes opératoires de dépositions.

Ces quatre grandes catégories de dépôts peuvent selon les cas être en position primaire ou secondaire. Cette notion est la résultante de différentes analyses et interprétations. Les dépositions simples sont très certainement le type de dépôt le plus commun. De nombreux exemples à travers l'Europe l'attestent, comme les ensembles d'Erstfeld, du Gründberg, de Pohanská, ou encore d'Eckbolsheim (Bataille 2014). Différencier les trois autres catégories de déposition est moins aisé et dépend beaucoup des conditions de conservation et de découverte. Différencier des dépositions par accumulation des dépositions par amoncellement n'est pas toujours possible. Prenons par exemple les dépôts de Tiefenau et de Larina. Pour ces deux cas précis, la même question reste en suspens : les objets ont-ils été déposés en un seul acte ou s'agit-il d'ensembles constitués par des apports réguliers d'objets sur un temps long ? Les conditions de découverte de ces deux gisements n'apportent pas de réponse à cette question. En effet, le dépôt de Berne-Tiefenau mis au jour anciennement dans une zone humide ne permet pas de réelle analyse taphonomique. Les mêmes restrictions peuvent être émises pour l'ensemble de La Chuire à Larina. La découverte de ces objets au fond d'un aven ne permet pas de statuer entre un amoncellement de dépositions *in situ* ou une accumulation d'artefacts en un autre lieu avant le rejet de l'ensemble dans l'aven. L'intégration des dépôts dans cette classification repose plus souvent sur un faisceau d'indices que sur des faits indéniables.

LA RESTITUTION DU PROCESSUS DE DÉPOSITION

Le classement des dépôts selon les processus de déposition a été réalisé en suivant l'ordre chronologique des pratiques. Ainsi, le premier critère de classement est donné par l'éventail chronologique des objets, donc par le type de collecte et de sélection. Le deuxième critère se fonde sur l'état des objets (complets/fragmentaires...) donné par l'analyse des pratiques pré-dépositionnelles et des faciès. Le troisième critère est taphonomique : s'agit-il d'un dépôt réalisé en un ou plusieurs actes ? Enfin le dernier critère dépend de la mise en scène : s'agit-il d'un dépôt enfoui ou exposé ?

Les dépôts aux collectes courtes

Les dépôts présentant les caractéristiques d'une collecte courte se caractérisent soit par un faciès simple, soit par un faciès complexe :

- les dépôts à collecte courte, sélection unique et faciès simple sont composés d'une seule catégorie, voire d'un seul type d'objet. Leur spectre chronologique est court et la déposition est le fait d'un

acte unique. C'est le cas des dépôts d'Erstfeld, de Pohanská, de Förker Laas Riegel et évidemment de Duchcov (Kruta 1971), si l'on considère les quelques pièces d'armement plus anciennes, retrouvées sous le contenant des objets de parure, comme des "offrandes" antérieures;

- les dépôts à collecte courte, sélection multiple et faciès complexe sont composés d'objets complets et éventuellement fragmentaires appartenant à différentes catégories de mobilier, qui sont le fruit d'un acte de déposition unique. Leur faciès indique que des pratiques pré-dépositionnelles diversifiées ont eu lieu avant la déposition. C'est le cas des ensembles de Wauwill (Müller, Köenig 1990), de Pohanská 1 et 2, du Gründberg 1, 2 et 3, d'Altdorf (Müller, Köenig 1990), de Kolín et de Lipovská Mara (Pieta 2000).

Ces deux types d'ensembles sont le reflet de dépositions réalisées en un seul acte, mais dont les contextes sont variés. Par exemple, les dépôts du Gründberg ont été retrouvés dans la construction d'un rempart et celui de Förker dans une fosse très profonde s'apparentant à un puits. Ainsi les dépôts à collecte courte présentent des faciès variés, se rapportant à des rituels divers. Mis à part l'ensemble d'armes de Förker dont certaines, principalement les casques, semblent avoir subi une destruction volontaire, les autres dépôts à collecte courte se caractérisent par des ensembles d'objets complets en relativement bon état. On peut les définir comme les vestiges de dépositions directes, c'est-à-dire des dépôts pour lesquels les objets ne semblent pas avoir subi d'autres traitements que leur rassemblement et leur déposition. La plupart de ces ensembles sont taphonomiquement à considérer comme des dépôts en position primaire. Il est possible de considérer que certains de ces ensembles, dont celui de Förker, ont connu une phase d'exposition des objets avant d'être enfouis, ce qui en ferait un dépôt secondaire, mais aucun indice concret ne permet d'accréditer ou d'infirmier cette hypothèse.

Les dépôts à collecte longue

Les dépôts présentant les caractéristiques d'une collecte réalisée sur un temps long, fruit de sélections multiples, présentent un spectre chronologique étendu. Ils ont une variabilité de composition plus grande que les dépôts à collecte courte. Ils peuvent aussi être regroupés en deux grandes catégories, distinguant faciès simple et faciès complexe :

- les dépôts à collecte longue, sélection unique ou multiple et faciès simple sont composés d'une seule catégorie d'objets pouvant avoir une chro-

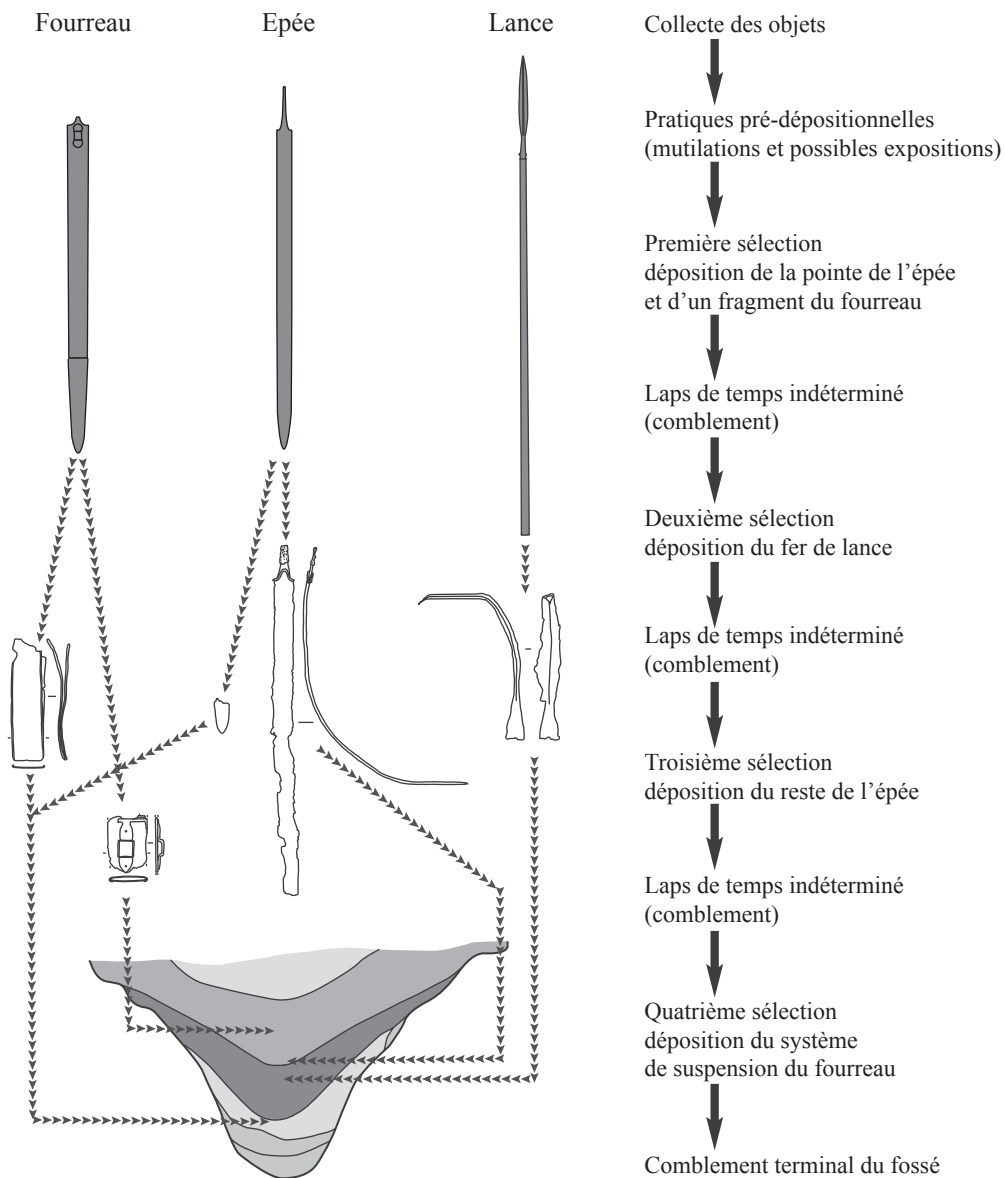
nologie étendue, mais dont la déposition a été réalisée en une seule fois. Actuellement, seul le dépôt de fibules retrouvé anciennement sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze correspond à ces critères (Brunaux *et al.* 1985b; Guillaumet, Barral 1991);

- les dépôts à collecte longue, sélection multiple et faciès complexe, sont composés d'objets complets et fragmentaires appartenant à différentes catégories de mobilier, qui sont le fruit d'une accumulation sur un temps long. Ils peuvent s'interpréter comme des ensembles réunissant les vestiges de gestes étalés sur le long terme. C'est par exemple le cas des dépôts de Berne-Tiefenau et de Larina, mais également de la plupart des ensembles de sanctuaires laténiens. Ces ensembles livrent parfois des objets complets, mais dans leur grande majorité il s'agit d'objets fragmentaires dont certains, principalement les pièces d'armement, ont subi des destructions. Les conditions de découverte de ce type de dépôt ne permettent pas d'être affirmatif sur l'acte de déposition. Ils sont vraisemblablement le vestige final de pratiques complexes. Suite à diverses pratiques pré-dépositionnelles, les objets se retrouvent réunis, mais il n'est que rarement possible de conclure sur la synchronicité de la déposition des objets. Par exemple, les conditions de découverte du dépôt de Tiefenau, retrouvé dans une zone marécageuse, ne permettent pas de savoir comment ont été déposés les objets : un par un, par dépositions groupées, espacées, tous ensemble... Les questions sont les mêmes pour le dépôt de Larina, mais aussi dans la plupart des ensembles de sanctuaires, où les objets proviennent le plus souvent soit des fossés, comme à Gournay-sur-Aronde, soit de structures mal définies, où il a seulement été possible de constater une concentration d'objets comme à La Villeneuve-au-Châtelot.

Les recherches actuelles sur les sanctuaires laténiens sont plus attentives aux phénomènes de dépositions, comme le montrent les travaux sur l'*oppidum* de Corent et la volonté d'appréhender la taphonomie des phénomènes d'une manière beaucoup plus précise (Poux, Demierre 2012). Par ailleurs, à Semoine (Aube: Durost *et al.* 2012), lors de la fouille d'un tronçon du fossé d'enclos d'un sanctuaire, a été mis au jour un ensemble d'objets métalliques. Il s'agit exclusivement de pièces d'armement qui ont été détruites avant d'être enfouies. Il a été mis en évidence par le croisement d'analyses stratigraphiques, taphonomiques et typologiques qu'il ne s'agissait pas d'un dépôt réalisé en une seule fois, mais plutôt d'une superposition de dépôts successifs. En effet, des

amas de fragments d'objets ont été déposés les uns au-dessus des autres, chacun séparé par des couches de remblais stériles (ill. 10). Des remontages entre artefacts démontrent que des fragments provenant de ces différents amas appartiennent aux mêmes objets (fourreaux et épées). Ainsi, en restituant une partie des événements conduisant aux dépôts finaux, il est possible de caractériser les chaînes opératoires rituelles à l'œuvre sur le site de Semoine. Dans un premier temps, les armes sont entrées sur le site. L'analyse typo-chronologique montre que l'écart maximal entre les différentes armes est d'une génération. Deux hypothèses peuvent alors être formulées pour expliquer les modalités de rassemblement de ces objets.

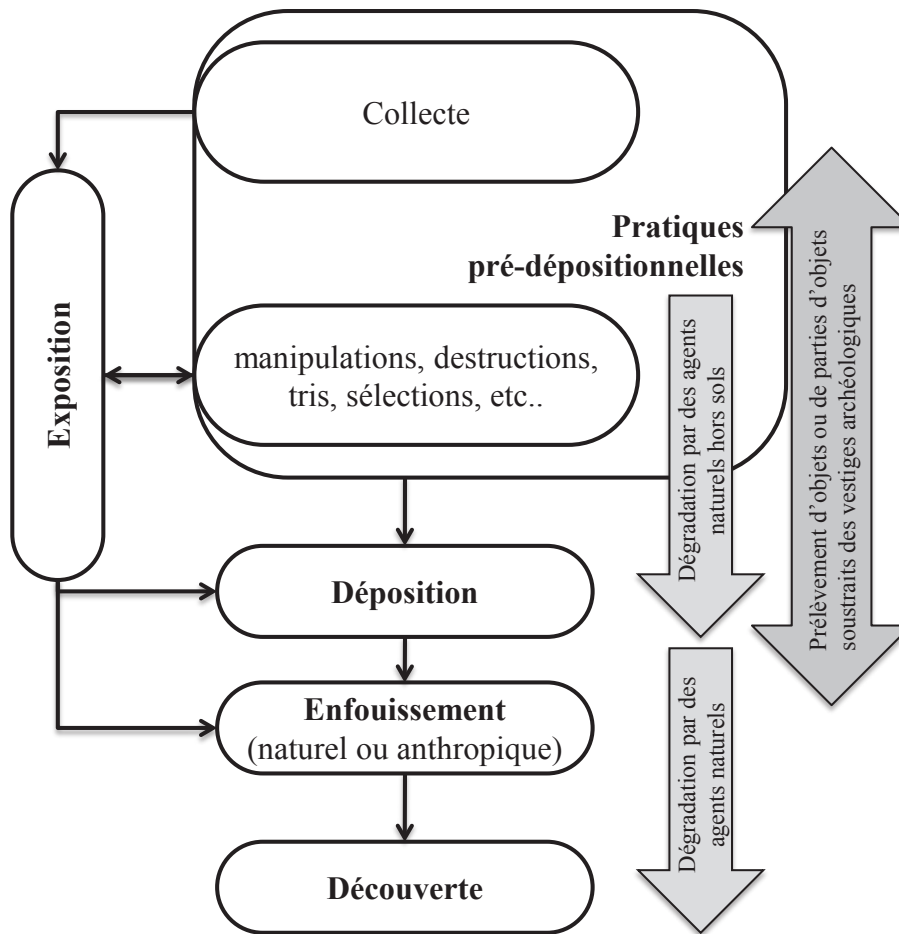
Soit ils ont été collectés en une seule fois, les armes pouvant appartenir à des guerriers d'âge différents. Soit ils ont été accumulés sur une période relativement longue, n'excédant toutefois pas 25-30 ans. Dans un deuxième temps, les armes sont mutilées: épées et fourreaux sont découpés et ployés. Une partie des fragments est déposée dans le fossé au cours d'un premier dépôt, pendant que les autres sont conservés, supportant peut-être d'autres rituels dont nous n'avons pas la trace. Après constitution de la première couche de remblai, de nouveaux fragments des mêmes objets sont déposés à leur tour. La même opération est répétée une troisième fois. Aucun élément n'a toutefois permis de déterminer le laps de



10. Schématisation et étapes des processus amenant à la déposition multiple de quelques armes retrouvées dans le fossé immédiatement à l'est de l'entrée (fossé 10) de l'enclos de Semoine (Aube) (DAO G. Bataille).

temps exact séparant ces séquences de déposition. La stratigraphie du fossé suppose plutôt un comblement naturel entre les différentes dépositions, ce qui laisse envisager une durée d'exposition à l'air assez longue des objets, avant que les sédiments issus de l'érosion du fossé ne les recouvrent, puis qu'un autre dépôt ne soit effectué. Ainsi cet ensemble permet de montrer qu'un même objet peut suivre des proces-

sus rituels distincts lors de la déposition elle-même. Après une phase où l'objet est encore intact, il subit des pratiques menant à sa fragmentation. Ensuite, les différents fragments s'inscrivent dans des temporalités et des processus de déposition rituels différents. Il est possible dans ce cas précis de conclure à des dépositions multiples, un même objet étant déposé en plusieurs temps.



11. Modélisation des étapes des processus de déposition.

CONCLUSION

Les pratiques rituelles liées aux processus de dépositions sont nombreuses et les moyens de les étudier, ainsi que les axes d'approches, multiples. Les données descriptives retenues sont généralement similaires quel que soit l'auteur (contexte, taphonomie, stratigraphie, analyse des mobiliers, etc.), comme l'a récemment synthétisé C. von Nicolaï (2009). Par contre, les angles d'approche sont bien différents selon les problématiques développées : étude des dépôts selon leur lieu d'enfouissement (contexte), selon le mobilier qui les compose (faciès), selon leur géographie, etc. Le choix fait ici de caractériser les dépôts selon les pratiques dont ils renvoient l'image relève d'une certaine complexité. Effectivement, chaque ensemble, chaque geste, chaque objet, chaque contexte est potentiellement révélateur de pratiques à différentes étapes du processus de déposition, ainsi faut-il bien reconnaître et mettre en place une grille de lecture afin de positionner les différents actes dans le processus global ; processus qui n'avait pas encore été défini. L'axe d'analyse retenu a permis de caractériser des gestuelles et des processus de déposition parfois inédits, mais qui ne correspondent finalement qu'à une petite part des pratiques réalisées. Il transparaît toutefois la possibilité de restituer une modélisation générale des processus de déposition (ill. 11). Cette chaîne opératoire débute avec la collecte des objets. Ces derniers subissent ensuite diverses pratiques pré-dépositionnelles préparant les artefacts à leur exposition/déposition (tris, mutilations, prélèvements, etc.), qui conduiront les ensembles à être finalement enterrés, que cet enfouissement soit anthropique ou naturel. C'est cette suite d'évènements et de pratiques qui donne un sens aux ensembles de dépôt, qui explique leur formation et renseigne ainsi sur les communautés qui les ont mis en œuvre. Le développement de l'analyse des processus rituels permettra de mieux caractériser ces ensembles et principalement les pratiques qui ont présidé à leur mise en place, à l'instar de ce qui a été fait dans le domaine funéraire (Kaurin dans ce volume ; Lepetz, Van Andrija 2008). Pour cela, il est indispensable d'analyser tout ce qui fait un dépôt, c'est-à-dire les objets le constituant, sa composition, son contexte, son environnement, ainsi que toutes les données disponibles, qu'elles soient intrinsèques ou extrinsèques.

Les analyses développées dans cet essai permettent, au-delà de la caractérisation de cette chaîne opératoire rituelle, de rebondir sur des résultats et interprétations plus précis. Ainsi, force est de constater que la plupart des artefacts retrouvés en dépôt sont encore réutilisables

pour concevoir d'autres objets, même lorsqu'il ne s'agit que de fragments. Autant les objets en alliages cuivreux ou en autres métaux sont particulièrement rares en dehors de quelques sanctuaires (Fesques, Mirebeau-sur-Bèze), ce qui a permis de supposer l'existence de rituels particuliers permettant le recyclage des alliages cuivreux (*cf. supra*), autant l'abandon de fer est important. Cette observation permet d'émettre plusieurs hypothèses. On peut simplement considérer que le fer est porteur d'une charge symbolique plus importante que les autres métaux, ce qui expliquerait son utilisation préférentielle dans les rituels. Toutefois, cette surabondance de fer dans les pratiques peut être le signe d'une préoccupation particulière de ces sociétés, aux phases récentes de La Tène (La Tène C et D), concernant l'approvisionnement en fer. Leur offrande permettrait de s'assurer un bon approvisionnement. Il est également possible de voir dans ce phénomène un certain pragmatisme. Les minerais de fer étant beaucoup plus abondants que ceux des autres métaux, l'abandon des objets en fer lors de rites est alors moins pénalisant pour la société que celui des métaux plus rares. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les types d'objets retrouvés en dépôt à ces périodes sont des types qui n'existent qu'en fer. Il est ainsi normal de trouver si peu d'alliages cuivreux, ou d'autres métaux. Aussi semble-t-il logique d'attribuer la raison du dépôt d'un objet à sa nature/fonction : armes, outils, etc. D'ailleurs, certaines parures à La Tène finale n'existent quasiment plus en fer (bracelets), elles sont en alliage cuivreux et elles se retrouvent dans les dépôts. Cela tend à renforcer l'idée communément répandue que les objets sont utilisés dans les pratiques pour ce qu'ils sont, pour leur fonction et non pas pour la matière qui les constitue. Toutes ces constatations sont peut-être à corrélérer et à pondérer selon les phases chronologiques, la nature des rites exécutés et avec des phénomènes certainement encore plus complexes, comme de possibles recyclages ritualisés des matériaux rares.

De même, les gestes de destruction sont symboliquement forts. Si l'on considère les armes, ce sont les parties actives, blessantes, meurtrières, qui concentrent les mutilations. Ce peut être interprété comme le signe d'une démilitarisation avant l'enfouissement définitif. Si l'on suppose qu'il s'agit d'armes prises aux ennemis, alors l'impact symbolique paraît évident : la communauté se venge des ravages et des morts en détruisant ces armes, symboles de leurs porteurs, et s'assure qu'elles ne peuvent plus lui nuire, que cette pratique soit faite ou non dans le cadre d'un culte. En supposant que ces armes, ou au moins une partie d'entre elles, sont celles de membres de la collectivité, peut-être morts au combat (héros?), alors il est légitime de se poser la question des raisons de

leur destruction. Ce peut être simplement pour éviter le pillage du sanctuaire et la possible réappropriation de ces armes. Mais il est également envisageable qu'il s'agisse de rituels de consécration des armes à une divinité et (ou) symboliquement à leurs porteurs. Il a également été montré que les fluctuations des quantités d'armes en contexte funéraire et de sanctuaire sont inverses. Corrélés à d'autres indices historiques (Bataille *et al.* 2014), les importants dépôts d'armes dans les sanctuaires peuvent alors être interprétés comme un processus rituel permettant une démilitarisation en temps de paix, afin de limiter la circulation d'armes, et donc d'hommes armés potentiellement générateurs de troubles. Il est primordial de garder à l'esprit que ces différentes hypothèses interprétatives ne s'excluent d'ailleurs pas mutuellement. Toutes les armes ne connaissent pas les mêmes chemine-ments rituels, certaines sont mutilées, d'autres pas, cette différence de traitement pouvant être un indice de concomitance de rites différents qui utilisent les mêmes supports (objets). Quant à limiter la circulation d'armes dans la société, il peut s'agir d'un effet collatéral involontaire, mais qui peut également s'interpréter comme le fait d'une volonté religieuse. Une religion est à la fois le garant d'une tradition, et le meilleur moyen, dans les sociétés archaïques où elle est avant tout une composante politique, de faire évoluer la société par la mise en place de nouvelles pratiques qui, parallèlement, répondent aux préoccupations des fidèles et à des problèmes sociétaux et politiques. Il reste toutefois encore beaucoup de descriptions et d'analyses fines de la composition des dépôts et des pratiques afférentes à mener, afin de mieux étayer ces constructions intellectuelles, qui doivent ici être considérées avant tout comme des pistes de recherche.

Ainsi, autant il est possible de caractériser les pratiques pré-dépositionnelles (modes de sélection, pratiques de tri/sélection, manipulations diverses, enfouissement...), dépositionnelles (mise en scène, enfouissement/exposition...) et post-dépositionnelles (récupération, réouverture...), autant il n'est pas permis d'après les vestiges archéologiques de définir les préceptes prévalant à la réalisation de ces rites. Autant l'archéologie peut et doit décrire au mieux les faits constatés, les analyser en profondeur, autant elle doit rester prudente quant aux hypothèses émises. Il ne

faut toutefois pas se restreindre à un seul modèle de pensée, ou pire ne pas émettre d'hypothèse, mais essayer de présenter l'éventail des interprétations possibles, selon les postulats de réflexion choisis, afin que l'auteur puisse en dernier lieu défendre l'interprétation à laquelle il souscrit.

Le développement de ce type de réflexion sur les ensembles de dépôts permettra de mieux définir les rituels et l'organisation "technique" de ces derniers, qu'ils soient religieux ou non. La description des chaînes opératoires, qu'on peut également nommer *processus rituels*, est une clef de compréhension des pratiques, des croyances et des religions de ces sociétés. Cette approche des pratiques de déposition s'intègre pleinement dans le champ disciplinaire de l'archéologie du rite (ou du rituel), comme l'ont défini, pour le domaine funéraire, J. Scheid (2000) puis S. Lepetz et W. Van Andrija (2008). Ces rites ne se retrouvent effectivement pas uniquement dans la sphère religieuse, mais embrassent l'ensemble des activités humaines, dans ces sociétés anciennes où la partition entre les différentes activités (politiques, religieuses, civiques, personnelles, etc.) n'est pas aussi évidente que dans nos sociétés contemporaines. Aussi le rite peut se retrouver dans l'ensemble des installations humaines : sanctuaires, nécropoles, habitats, lieux naturels. Il convient donc d'étendre le champ des investigations à tous les types de gisements archéologiques, afin de mieux caractériser ces rites et de cerner dans quelle sphère d'activité ils prennent place. Même si nous ne pouvons pas caractériser concrètement et dans le détail les règles et préceptes régissant les pratiques rituelles, prouver leur existence et leur extension à une aire géographique large est une avancée majeure pour la compréhension du fait religieux celtique et plus généralement pour la définition même de ces sociétés. Effectivement, au-delà d'une communauté de pratiques, cela démontre une communauté de pensée(s) et de croyance(s), qui est au cœur même de la définition d'une culture. Il ne s'agit plus ici d'aborder une culture archéologique, mais bien des phénomènes socioculturels plus profonds, définissant les fondements d'une société, au-delà de la sphère politique et territoriale. Les concepts abordés ainsi touchent aux symboles, aux croyances, à la religion et donc à une certaine manière de se représenter le monde, de se reconnaître et de se définir.



BIBLIOGRAPHIE

- Bataille 2006** : BATAILLE (G.). — Dépôts de mobiliers métalliques de la période de La Tène. Premier essai de classement. In: BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Les dépôts métalliques aux âges du Fer en Europe*. Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2006, p. 241-248 (Bibracte; 11).
- Bataille 2008** : BATAILLE (G.). — *Les Celtes: des mobiliers aux cultes*. Dijon: Éditions Universitaires de Dijon (EUD), 2008 (Art, Archéologie et Patrimoine; 2).
- Bataille 2009a** : BATAILLE (G.). — Mobiliers métalliques de dépôts et de sanctuaires, quelques considérations sociales sur l'époque laténienne. In: BONNARDIN (S.), HAMON (C.), LAUWERS (M.), QUILLIEC (B.) dir. — *Du matériel au spirituel: Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*, Actes des XXIX^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, tenues du 16 au 18 octobre 2008 à Antibes. Antibes: APDCA, 2009, p. 311-320.
- Bataille 2009b** : BATAILLE (G.). — Histoires de dépôts. In: HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.), ARNOLD (B.), KAESER (M.-A.) dir. — *Le site de La Tène: bilan des connaissances – état de la question*. Actes de la Table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007. Neuchâtel: Office cantonal d'archéologie, 2009, p. 151-156 (Archéologie neuchâteloise; 43).
- Bataille 2014** : BATAILLE (G.). — Vestiges de rituels de La Tène D1 sous les parkings du Zénith de la communauté urbaine de Strasbourg (Bas-Rhin). In: ALBERTI (G.), FÉLIU (C.), PIERREVELCIN (G.) dir. — *Transalpinare*. Mélanges offerts à Anne-Marie Adam. Bordeaux: Ausonius éditions, 2014, p. 247-257 (Ausonius, mémoires; 36).
- Bataille et al. 2014** : BATAILLE (G.), KAURIN (J.), MARION (St.). — Une archéologie de la guerre au second âge du fer (Fin du IV^e s. av. – début du I^{er} s. ap. J.-C.). In: BUCHSENSCHUTZ (O.), DUTOUR (O.), MORDANT (Cl.) dir. — *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré- et protohistoriques*. Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Perpignan en 2011. Paris: CTHS, 2014, p. 129-141 (édition électronique).
- Brunaux 1988** : BRUNAUX (J.-L.). — Trophée et dépôts. In: **Brunaux, Rapin 1988**, p. 143-172.
- Brunaux 1999** : BRUNAUX (J.-L.) dir. — Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 56, 1999, p. 177-284.
- Brunaux et al. 1985a** : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.), POPLIN (F.). — *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Amiens: Revue archéologique de Picardie, 1985 (Revue archéologique de Picardie, n^o spécial).
- Brunaux et al. 1985b** : BRUNAUX (J.-L.), GOGUEY (R.), GUILLAUMET (J.-P.), MÉNIEL (P.), RAPIN (A.). — Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or). In: GOGUEY (R.) dir. — *Les âges du Fer dans la vallée de la Saône*. Paris: CNRS, 1985, p. 76-111 (supplément à la Revue archéologique de l'Est [RAE]; 6).
- Brunaux, Rapin 1988** : BRUNAUX (J.-L.), RAPIN (A.). — *Gournay II, boucliers et lances, dépôts et trophées*. Paris: Errance, 1988.
- Canny, Dilly 1997** : CANNY (D.), DILLY (G.). — Les fibules de Fesques. In: **Mantel 1997**, p. 185-198.
- Devillers 1997** : DEVILLERS (S.). — Les bracelets, les perles, les anneaux, les bagues et le pendant d'oreille du sanctuaire de Fesques. In: **Mantel 1997**, p. 213-250.
- Durost et al. 2012** : DUROST (R.), BATAILLE (G.), SAUREL (M.), MÉNIEL (P.). — Le Sanctuaire laténien de Semoine, « Voie Palon » (Aube). *Revue Archéologique de l'Est*, 61, 2012, p. 55-96.
- Duval 1990** : DUVAL (A.). — Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). In: DUVAL (A.), LE BIHAN (J.-P.), MENEZ (Y.) dir. — *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*. Actes du 12^e colloque de l'AFEAF, (Quimper, mai 1988). Rennes: Revue Archéologique de l'Ouest, 1990, p. 23-43 (Suppl. à la RAO; 3).
- Furger-Gunti 1984** : FURGER-GUNTI (A.). — *Die Helvetier: Kulturgeschichte eines Keltenvolkes*. Zürich: Neue Zürcher Zeitung, 1984.
- Garcia et al. 2010** : GARCIA (M.), DEMIERRE (M.), POUX (M.). — Sanctuaire de Coirent (Puy-de-Dôme). Dépôt métallique de type « trophée ». *Bulletin de l'AFEAF*, 8, 2010, p. 29-32.
- Garcia 2012** : GARCIA (M.). — Mutilations de parures. In: POUX (M.) dir. — *Coirent, voyage au cœur d'une ville gauloise*. Paris: Errance, 2012, p. 169 (2^e édition revue et augmentée).
- Girard, Roure 2009** : GIRARD (B.), ROURE (R.). — Le mobilier métallique du dépôt du Cailar: quantification, composition et traces de manipulations destructives. In: HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.), ARNOLD (B.), KAESER (M.-A.) dir. — *Le site de La Tène: bilan des connaissances – état de la question*. Actes de la Table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007. Neuchâtel: Office cantonal d'archéologie, 2009, p. 197-205 (Archéologie neuchâteloise; 43).
- Girard, Roure 2010** : GIRARD (B.), ROURE (R.). — Les armes du Dépôt du Cailar (Gard, France) III^e siècle avant notre ère. *Gladius: Estudios sobre armas antiguas, armamento, arte militar y vida cultural en oriente y occidente*, 30, 2010, p. 43-60.
- Guggisberg 1997** : GUGGISBERG (M. A.). — *Der Goldschatz von Erstfeld: ein keltischer Bilderzyklus zwischen Mitteleuropa und der Mittelmeergebiet*. Basel: Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 2000 (Antiqua; 32).
- Guillaumet, Barral 1991** : GUILLAUMET (J.-P.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire celtique de Mirebeau-

sur-Bèze (Côte-d'Or). In: BRUNAU (J.-L.) dir. — *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990), organisé par la direction des Antiquités de Picardie et l'UMR 126 du CNRS. Paris: Errance, 1991, p. 193-195 (Archéologie aujourd'hui/Dossier de protohistoire; 3).

Keltische Jahrtausend 1993 : *Das keltische Jahrtausend*. catalogue de l'exposition de Rosenheim. Mainz: Verlag Philipp von Zabern, 1993.

Kruta 1971 : KRUTA (V.). — *Le trésor de Duchov dans les collections tchécoslovaques, Severoceske nakladatelstvi*. Usti nad Labem, 1971.

Lambert 2009 : LAMBERT (Y.). — *La naissance des religions de la préhistoire aux religions universalistes*. Paris: Armand Colin, 2009 (1^{re} ed. 2007).

Lambot 1989 : LAMBOT (B.). — Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Nanteuil-sur-Aisne, lieu-dit « Nepellier » (Ardennes). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 82, 4, 1989, p. 33-44.

Lejars 1994 : LEJARS (Th.). — *Gournay III: Les fourreaux d'épée, le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*. Paris: Errance, 1994 (Archéologie Aujourd'hui).

Lejars 1999 : LEJARS (Th.). — Le mobilier métallique d'époque gauloise. In: BRUNAU (J.-L.) dir. — Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses, *Gallia*, 56, 1999, p. 241-253.

Lepetz, Van Andringa 2008 : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.). — Archéologie du rituel: méthode appliquée à l'étude de la nécropole de la Prota Nocera à Pompéi. In: SCHEID (J.) dir. — *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*. Rome: École Française de Rome, 2008, p. 105-126 (Coll. École Française Rome; 407).

Maniquet 2008 : MANIQUET (Chr.). — Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze). *Gallia*, 65, 2008, p. 273-326.

Mantel 1997 : MANTEL (E.) dir. — *Le sanctuaire de Fesques « Le mont du Val aux Moines » (Seine Maritime)*. Berck-sur-Mer: Centre de Recherches Archéologiques et de Diffusion Culturelles, 1997 (Nord-Ouest Archéologie; 8).

Marion 2014 : MARION (St.). — De la consommation à la production: une mutation économique au III^e siècle av. J.-C. dans le Bassin parisien? In: HÖRNING (S.) dir. — *Produktion-Distribution-Ökonomie Siedlungs- und Wirtschaftsmuster der Latènezeit*. Akten des internationalen Kolloquiums in Otzenhausen, 28.- 30. Oktober 2011. Bonn: Dr Rudolf Habelt, 2014, p. 189-203 (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie; band 258).

Merleau 1997 : MERLEAU (M.-L.). — La quincaillerie en fer. In: Mantel 1997, p. 277-282.

Müller, Köenig 1990 : MÜLLER (F.), KÖENIG (F. E.). — *Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern: zur Deutung*

latènezeitlicher Sammelfunde mit Waffen. Basel: Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1990 (Antiqua; 20).

Nicolai 2009 : NICOLAI (C. von). — Pour une « contextualisation » des dépôts du deuxième âge du Fer en Europe Tempérée. *Rivista d'Archeologia de Ponent*, 19, 2009, p. 75-90.

Paulík 1976 : PAULÍK (J.). — *Keltské hradisko Pohanská v Plaveckom Podhradí*. Bratislava: Slovenské Narodné Muzeum, 1976 (Fontes Instituti Archaeologici Musei Nationalis Slovaci Bratislava; III).

Paulík, Tomčíkova 2005 : PAULÍK (J.), TOMČIKOVÁ (M.). — Další hromadný nález železných predmetov v Plaveckom Podhradí. *Slovenská Archeologia*, 53, p. 85-122.

Perrin 1990 : PERRIN (Fr.). — *Un dépôt d'objets gaulois à Larina Hières-sur-Amby - Isère*. Lyon: circonscription des Antiquité Historiques, 1990 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes [DARA]; 4).

Pieta 2000 : PIETA (K.). — Ein Depot latènezeitlicher Eisengegenstände aus Liptovská Mara. In: FRIESINGER (H.), PIETA (K.), RAJTAR (J.) dir. — *Metalgewinnung und -verarbeitung in der Antike (Schwerpunkt Eisen)*. Nitra: Archäologisches Institut der Slowakischen Akademie der Wissenschaften, 2000, p. 135-160.

Poux, Demierre 2012 : POUX (M.), DEMIERRE (M.). — Du cultuel au profane: essai d'analyse taphonomique et spatiale des petits mobiliers du sanctuaire de Coiret et de ses abords. In: CAZANOVE (O. de), MÉNIEL (P.) dir. — *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009). Montagnac: Mergoïl, 2012, p. 209-227.

Rapin 1988 : RAPIN (A.). — Boucliers et lances. In: Brunau, Rapin 1988, p. 7-144.

Rybová, Motyková 1983 : RYBOVÁ (A.), MOTYKOVÁ (K.). — Der Eisendepotfund der Latènezeit von Kolín. *Pamatky Archeologické*, 74, 1983, p. 96-174.

Schaaff 1990 : SCHAAFF (U.). — *Keltische Waffen*. Mainz: Römisch-Germanisches Museum, 1990.

Scheid 2000 : SCHEID (J.). — Pour une archéologie du rite. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55^e année, 3, 2000, p. 615-622.

Sievers 1989 : SIEVERS (S.). — Die Waffen von Manching unter Berücksichtigung des Übergangs von LT C zu LT D. Ein Zwischenbericht. *Germania*, 67, 1989, p. 97-120.

Urban, Ruprechtberger 2003 : URBAN (O.-H.), RUPRECHTBERGER (E. M.). In: GUICHARD (V.), BATAILLE (G.) dir. — *Forgerons et ferrailleurs: fer et savoir-faire à l'époque celtique*. Livret édité à l'occasion de l'exposition temporaire présentée au Musée de la civilisation celtique durant la saison estivale 2003. Gluxen-Glenne: Bibracte, 2003, p. 16-18.

Wyss 1975 : WYSS (R.). — *Der Schatzfund von Erstfeld. Frühkeltischer Goldschmuck aus den Zentralalpen*. Zürich: Gesellschaft für das schweizerische Landesmuseum Zürich, 1975 (Archaeologische Forschungen).

Pour la quatrième fois en l'espace de quelques années, Bibracte a accueilli, les 2 et 3 février 2012, une rencontre concernant la pratique des dépôts rituels dans les sociétés protohistoriques.

La tenue de la table ronde prenait place parmi les activités d'un Groupement de Recherche Européen du CNRS, intitulé « *Les Celtes en Europe* » et coordonné, entre 2009 et 2012, par Jean-Paul Guillaumet (CNRS, UMR ArTeHiS Dijon). Ce groupement, dont la constitution reposait en grande partie sur les dynamiques européennes impulsées par Bibracte en matière d'archéologie celtique, avait retenu comme thématique principale la « *méthodologie d'étude des mobiliers par catégories* » et la caractérisation des assemblages de mobiliers, comme marqueurs de faciès culturels, ou d'activités particulières, reflétant l'identité des populations. L'analyse des usages funéraires, en matière de déposition d'objets dans les sépultures, et celle des pratiques aboutissant au dépôt de lots de mobiliers dans divers contextes permettaient donc d'illustrer différents aspects de cette thématique. Et c'est aussi conformément à l'esprit du GDRE que les initiateurs de la table ronde ont choisi de privilégier les questions méthodologiques, à partir d'une réflexion sur les catégories d'objets, puis sur les modalités de leur regroupement et la composition des assemblages, pour parvenir enfin à tenter de décrypter les pratiques sous-jacentes à travers une approche taphonomique des contextes de déposition et de découverte.

Spécialistes, pour deux d'entre eux, d'archéologie funéraire (Jenny Kaurin et Stéphane Marion), et pour le troisième (Gérard Bataille) des dépôts métalliques en sanctuaires, les trois co-organisateurs ont su unir leurs centres d'intérêt et leurs compétences pour proposer une approche globale de ces phénomènes, qui s'inscrit dans une démarche "d'archéologie du rite", telle que définie, à la suite de John Scheid, par quelques chercheurs depuis une quinzaine d'années.



B I B R A C T E

BIBRACTE EPCC - Centre archéologique européen - 58370 Glux-en-Glenne
Tél +33 (0)3 86 78 69 00 ♦ Fax +33 (0)3 86 78 65 70 ♦ info@bibracte.fr ♦ www.bibracte.fr

code barre

ISSN : 1281-430X ISBN : 978-2-909668-85-7

Prix de vente : 35 €